

Au 4^e Symposium sur la liberté religieuse, l'Algérie saluée comme modèle de dialogue interreligieux

P-02

Coupe arabe des nations FIFA 2025 / Algérie 2-Irak 0

P-16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Mercredi 10 Décembre 2025//N° 1223// PRIX 20DA

Réuni hier sous la présidence du Premier ministre

Le gouvernement a examiné les chantiers clés de la modernisation numérique

p- 04

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs dossiers, avec une priorité accordée à la transformation numérique et à la gouvernance des données publiques. Les propositions relatives à la révision des pensions et des allocations de retraite figuraient à l'ordre du jour.



Une journaliste relie le « vote musulman » à l'antisémitisme :

La Grande Mosquée de Paris dénonce des propos « extrêmement graves »

P-02

Déclaration d'Algier

P-05



Engagement à soutenir les start-up du continent

Un texte de loi pour l'identité électronique soumis à l'appréciation des députés

Nouveau socle pour les transactions en ligne

Le projet de loi stratégique relatif à la confiance numérique, dévoilé par le gouvernement, prévoit notamment la création d'une Autorité nationale unique de certification électronique (ANCE) ainsi qu'un arsenal destiné à garantir l'intégrité, la sécurité et la valeur juridique des documents et transactions électroniques.

P-04



Les Verts s'offrent la première place

1

Au 4^e Symposium sur la liberté religieuse

L'Algérie saluée comme modèle de dialogue interreligieux

La quatrième édition du Symposium sur la liberté religieuse a mis en évidence le rôle joué par l'Algérie comme pont entre les différentes religions, et sa vocation à offrir un espace de dialogue et d'ouverture.



■ Par Kader M

L'organisation de la quatrième édition du Symposium sur "La liberté religieuse, un acquis constitutionnel et les mécanismes de sa mise en œuvre", a été saluée lundi par l'ambassadeur de l'Union européenne et le cardinal d'Algier. Les deux personnalités considèrent que c'est là, une vocation de l'Algérie quant à l'édification de ponts entre les différentes religions. La parole des deux personnalités est venue à point nommé renforcer le message d'ouverture et de dialogue interreligieux prononcé par Youssef Belmehdi, ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, lors de son allocution, mettant en avant les fondements constitutionnels et religieux de la liberté religieuse en Algérie.

L'Algérie, un espace naturel de confluence et de tolérance

«L'événement d'aujourd'hui illustre clairement la projection de l'Algérie», estime Diégo

Mellado, ambassadeur de l'Union européenne, tout en soulignant que celui-ci met en évidence son rôle de pont entre les différentes religions, et sa vocation à offrir un espace de dialogue et d'ouverture. Les efforts déployés par les autorités pour construire des ponts et faciliter le dialogue sont mis en lumière par la vidéo projetée et l'allocution du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, a fait savoir l'ambassadeur, tout en faisant aussi remarquer que ces démarches traduisent bel et bien une volonté concrète d'ouverture et de rapprochement. «Il y a quelques jours, le pape a exprimé son souhait de visiter l'Algérie», a indiqué l'ambassadeur. Ce dernier a précisé aussi que cet intérêt confirme bel et bien le rôle historique de ce pays et la richesse de son histoire, marquée par la rencontre de différentes religions. Ce qui entraîne la distinction, selon lui, de l'Algérie comme un espace naturel de confluence et de tolérance. Et d'ajouter que "l'Europe et l'Algérie partagent cette même vocation", tout en affirmant que "la Méditerranée est un espace de confluence, de rassemblement et de

dialogue entre les religions". « L'Algérie demeure un exemple pertinent de coexistence et d'ouverture dans cet espace commun », a rappelé Diego Mellado. Soulignant la réelle volonté des autorités algériennes, ce dernier a affirmé : "Elles montrent aujourd'hui leur volonté de poursuivre sur cette voie", tout en estimant que c'est grâce à cette orientation que le dialogue interreligieux peut être renforcé.

Dialogue et compréhension mutuelle

Apportant pour sa part une perspective ecclésiale à cette réflexion collective, le cardinal d'Algier, Jean-Paul Vesco, a considéré que "c'est une liberté compliquée, car elle concerne le rapport entre l'homme et son Dieu au sein de la société", avant de préciser aussi qu'"il n'y a pas de liberté religieuse sans respect de la religion de l'autre et, par conséquent, sans respect de la personne". La même source estime que "la religion fait partie de l'humain, de l'humanité, et le meilleur garant de la liberté religieuse demeure le respect mutuel". Et d'expliquer que "pour se respecter, il faut se connaître, et pour se connaître, il faut être en relation", tout en estimant que "la fraternité et l'amitié sont les meilleurs défenseurs de la liberté religieuse". Tout en saluant l'organisation régulière de ce séminaire, le cardinal note que "ce colloque en est à sa 4^e édition et il est remarquable que le ministère des Affaires religieuses travaille régulièrement sur cette question". Le cardinal d'Algier a rappelé aussi que "la liberté religieuse est fondamentale. Cependant elle est difficile et elle n'est jamais définitivement acquise nulle part dans le monde". Selon le cardinal, "la vraie liberté religieuse ne peut exister sans respect de la religion de l'autre, et aucun respect n'est possible sans connaissance mutuelle", affirmant que "comme l'a indiqué le ministre, la religion fait partie de l'humanité, de l'être humain, qu'il s'agisse de la vôtre ou de la mienne". De ce fait, Jean-Paul Vesco insiste notamment sur le rôle de la fraternité et de l'amitié entre personnes de différentes confessions, précisant que "c'est en entrant en amitié avec des personnes d'autres religions que l'on apprend à reconnaître la valeur de la religion de l'autre". Tout en soulignant que "cet apprentissage n'a pas de prix et demeure essentiel dans le monde d'aujourd'hui", le cardinal réitère ses remerciements aux organisateurs et participants,

K.M.

Sahara occidental

Alger et Bratislava réaffirment le droit à l'autodétermination

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, effectue une visite officielle en République slovaque, à la demande du président Abdelmadjid Tebboune. À Bratislava, il a tenu des entretiens bilatéraux avec le ministre slovaque des Affaires étrangères et européennes, Juraj Blanář, pour faire le point sur les relations bilatérales et définir les perspectives de coopération dans des secteurs stratégiques tels que l'énergie, les énergies renouvelables, l'industrie pharmaceutique, l'agriculture et les ressources en eau. Ces discussions ont conduit à la signature d'une déclaration commune visant à renforcer le cadre juridique et institutionnel de la coopération algéro-slovaque et à soutenir les efforts internationaux pour la paix, notamment à Gaza, et pour la solution à deux Etats, ainsi que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Ahmed Attaf a également été reçu par le Premier ministre slovaque, Robert Fico. À cette occasion, il a inauguré l'ambassade d'Algérie à Bratislava, marquant un renforcement de la présence diplomatique et de l'échange de représentations entre les deux pays. Dans son allocution, il a souligné l'importance de consolider l'amitié et la coopération, d'explorer de nouvelles perspectives économiques et technologiques, et de renforcer les liens culturels et humains entre les peuples algérien et slovaque. Cette visite traduit la volonté politique des deux Etats de porter leurs relations à de nouveaux niveaux et de promouvoir les principes de souveraineté, de multilatéralisme et de respect du droit international.

R.N.

Une journaliste relie le « vote musulman » à l'antisémitisme

La Grande Mosquée de Paris dénonce des propos « extrêmement graves »

■ Par Kader M

Décidément l'épisode de tracasseries et de provocations avec l'Hexagone ne semble pas près de finir, voire semble se relayer par des personnes jouant un rôle négatif, dont l'impact ne fait qu'envenimer les relations avec l'ancien colonisateur. Dans ce sillage, les déclarations de la journaliste Nathalie Saint Cricq sur la chaîne France Info, dans lesquelles elle établissait un lien entre le « vote islamique » et l'antisémitisme » n'ont pas tardé à provoquer la réaction du recteur de la Grande Mosquée de Paris, qui a annoncé avant-hier la saisine de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom). Le recteur Chems-Eddine Hafiz a affirmé que les propos tenus par la journaliste étaient " extrêmement graves ", tout en dénonçant une confusion dangereuse entre « vote islamique » et antisémitisme. Expliquant les faits, le recteur n'a pas manqué de préciser dans une publication sur X qu'il a saisi l'Arcom, l'autorité chargée de la régulation

du secteur audiovisuel français, au sujet d'un extrait diffusé mercredi dernier sur France Info, qualifié de « très grave ». La démarche fait suite à une interview avec Alexis Corbière, ancien membre de " La France insoumise " et cofondateur du mouvement " L'Après... ". Au cours de cet entretien, Nathalie Saint-Cricq avait directement établi un lien entre la " quête du vote musulman " et l'antisémitisme. Interrogé par Nathalie Saint-Cricq sur les accusations récurrentes d'antisémitisme visant son ancienne formation politique, Alexis Corbière, le député sortant de Seine-Saint-Denis, qui avait quitté auparavant La France insoumise pour fonder « L'Après... », a tenté dans un premier temps d'apaiser les propos, en déclarant : " L'antisémitisme est un sujet grave... Il existe dans le pays ". Cependant la journaliste Nathalie Saint-Cricq lui a répliqué : " Et la recherche du vote musulman aussi ". Ceci a fait réagir immédiatement Corbière, qui lui a demandé d'expliquer le lien établi entre antisémitisme et vote musulman, en s'exclamant " Quel rapport ? ". A la question de Corbière, demandant si la journaliste pensait réellement que certains élus tenaient des propos antisémites pour séduire les électeurs musulmans, la

journaliste lui a répondu sans hésitation " Oh oui ! ". Suite à cela, Corbière s'est insurgé : " Je trouve cela inacceptable. Les musulmans n'ont pas besoin qu'on leur tienne un discours antisémite pour voter pour quelqu'un ". Du coup, La Grande Mosquée de Paris a contribué à l'amplification de la réaction à ces propos, jugés d'une extrême gravité, et ce, à travers l'intervention directe de son recteur sur X. Ce dernier a écrit : " Les déclarations de Nathalie Saint-Cricq sont extrêmement graves. Je vais saisir l'Arcom, en espérant que notre requête sera prise au sérieux. Comment peut-on tenir de tels propos ! " Ces propos n'ont pas tardé à être suivis par des réactions politiques, notamment à gauche. Dans ce sillage, Olivier Faure a vivement salué " la réponse immédiate et claire " d'Alexis Corbière, en rappelant qu'" il n'existe aucun lien automatique entre musulmans et antisémitisme. Il y a des musulmans antisémites, comme il existe des chrétiens, des athées, des électeurs de droite ou de gauche antisémites, et il faut tous les combattre ". Et d'ajouter : " Cependant associer l'islam à l'antisémitisme, c'est clairement un acte islamophobe ".

K.M.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouliouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YOUSSEF RABAH

POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À :
L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

Le chef de l'Etat impulse un projet historique et culturel majeur

L'Émir Abdelkader raconté à travers un film de grande envergure

Le Président de la République a tenu lundi une importante réunion en vue d'accélérer la production d'un film consacré à l'Émir Abdelkader, figure fondatrice de l'Etat algérien et symbole universel d'humanisme. Ce projet s'inscrit dans une stratégie de refondation du cinéma national visant à valoriser l'histoire et le patrimoine culturel du pays sur la scène internationale.

■ Par Karima Baba Aissa

Le chef de l'Etat a réuni, lundi, l'ensemble des responsables du secteur pour accélérer la mise en production d'un film consacré à l'Émir Abdelkader, figure fondatrice de l'Etat algérien et symbole universel d'humanisme. Cette séance de travail s'inscrit dans une stratégie plus large de refondation du cinéma national, à l'heure où l'Algérie cherche à se réapproprier ses récits historiques et à affirmer une présence culturelle de plein droit sur la scène internationale. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réuni hier, à la présidence, l'ensemble des responsables impliqués dans le développement du futur long métrage consacré à l'Émir Abdelkader. Une séance de travail qui s'inscrit dans une volonté affichée de relancer, sur de nouvelles bases, l'industrie cinématographique algérienne et de porter à l'écran l'un des personnages majeurs de l'histoire nationale. Autour du chef de l'Etat étaient présents le directeur de cabinet, Boualem Boualem, le conseiller chargé de la communication, Kamel Sidi Saïd, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, ainsi que Fayçal Metaoui, chargé de mission pour le secteur du cinéma auprès de la présidence. Participaient également Abdelkader Boudjemaa, conseiller auprès

de la ministre, Salim Aggar, directeur de la Fondation Émir-Abdelkader, et le producteur-réalisateur Anouar Hadj Ismaïl. Cette réunion, à la fois politique et opérationnelle, marque une étape décisive dans un projet longtemps attendu, offrir au cinéma algérien une œuvre de grande ampleur consacrée à l'Émir Abdelkader (1808-1883), figure fondatrice de l'Etat moderne algérien et personnalité dont l'influence dépasse largement les frontières nationales. Chef militaire, homme d'Etat et penseur spirituel, Abdelkader est devenu, au fil des décennies, un symbole universel de résistance, de dialogue et d'humanisme. Au début du XIX^e siècle, il réussit l'exploit politique d'unifier des tribus souvent rivales et de structurer un Etat doté d'administrations, d'une armée, d'une diplomatie et même d'une monnaie. Pendant quinze ans, il mena une guerre asymétrique contre l'armée coloniale française, multipliant les alliances tribales, et innovant dans les stratégies militaires. Sa reddition en 1847, destinée à épargner les populations des territoires qui lui étaient fidèles, ouvre une longue période de captivité en France, notamment à Pau et à Amboise. Libéré en 1852 par Napoléon III, qui voyait en lui un interlocuteur pour un hypothétique « royaume arabe », l'Émir s'établit à Damas. C'est là qu'il gagne une stature internationale. En 1860, au cœur des violences intercommunautaires qui secouent la ville, il organise le sauvetage de plusieurs milliers de

chrétiens, geste salué par la presse européenne de l'époque et immortalisé par le New York Times. Cette action, restée comme l'un des grands moments d'humanisme du XIX^e siècle, forge une réputation qui dépasse largement le monde arabe et musulman. L'Émir, devenu figure du dialogue entre cultures et religions, consacre ses dernières années à l'écriture et à la réflexion spirituelle. Ses cendres sont rapatriées à Alger en 1964, faisant de lui l'un des piliers de la mémoire nationale.

Un biopic pour réaffirmer un héritage

Le projet de film vise à restituer cette trajectoire complexe (militaire, politique et intellectuelle) à travers un récit accessible au grand public tout en respectant la précision historique des sources. En confiant l'encadrement du projet à des institutions culturelles et historiographiques telles que la Fondation Émir-Abdelkader, les autorités entendent garantir une « rigueur documentaire » indispensable pour un personnage aussi central. Le chef de l'Etat a insisté sur la nécessité de structurer durablement l'industrie, d'offrir aux créateurs des outils adaptés et de valoriser, à travers le cinéma, des figures qui incarnent les valeurs fondatrices de la nation algérienne.

K.B.A.

Un art né dans la clandestinité

Comment le cinéma algérien s'est arraché à l'ombre coloniale

■ Par Aida Mouni

Né dans le fracas de la guerre de libération, longtemps entravé par la propagande coloniale et l'absence d'industrie nationale, le cinéma algérien a bâti son identité en filmant la lutte, l'exil et la mémoire. Des premiers tournages clandestins de l'ALN aux grandes pages de la cinématographie mondiale (de La Bataille d'Alger à Chronique des années de braise), son histoire raconte une reconquête politique et culturelle où l'image devient à la fois arme, archive et affirmation souveraine. Dans une salle obscure d'Alger ou de Constantine, lorsque les premières images de Chronique des années de braise surgissent (celles d'un peuple écrasé puis debout), on oublie vite que le cinéma algérien ne naît pas dans le confort d'un studio, mais dans les maquis, au cœur de l'une des guerres de libération les plus violentes du XX^e siècle. Avant d'obtenir en 1975 la Palme d'or à Cannes (la seule jamais décrochée par un pays arabe ou africain à ce jour) il y eut des caméras rafistolées, des bobines cachées sous les pierres, des films montés en exil. Et des hommes et des femmes qui, souvent sans formation, décidèrent que raconter l'Algérie était déjà un acte de résistance. Dans la Wilaya I, Zone V, en 1957, quatre ou cinq

combattants de l'ALN, qui n'avaient pour toute école que l'urgence du moment, se constituent en équipe de tournage. Deux ans plus tard, la France contrôlait encore tous les circuits de production cinématographique, utilisant les images comme outils de propagande : des Arabes caricaturaux, dociles, intemporels, joués par des acteurs français ; des décors de pacotille ; des intrigues coloniales rassurantes. En 1928, dans Le Désir, Albert Durec filme la polygamie comme une curiosité exotique, palmiers, chameaux et femmes lascives. Le réel n'intéresse pas. À l'inverse, les apprentis-cinéastes des maquis n'ont ni chameaux ni studios, mais une guerre à filmer. Leur série d'émissions (dont l'une présente la cellule cinématographique de l'ALN, une autre les infirmières du maquis, une autre encore l'attaque contre les mines de l'Ouenna, symbole économique de la colonisation) commence à circuler dans les télévisions des pays socialistes. Pour la première fois, l'Algérie offre au monde ses propres images. L'organisation se structure rapidement. Entre 1960 et 1961, le GPRA met sur pied un Service du cinéma. Les négatifs tournés dans les maquis sont envoyés en Yougoslavie, pays solidaire des indépendantistes, pour être mis en sécurité. C'est ainsi que naissent (au sens propre) les

premières archives du cinéma algérien, des bobines tremblantes, mais miraculièrement intactes. En 1957, René Vautier réalise L'Algérie en flammes, un 16 mm couleur produit avec la DEFA est-allemande. En 1961, j'ai huit ans, de Yann Le Masson, Olga Poliakoff-Léon et Vautier encore, s'appuie sur un travail pédagogique préparé par Jacques Charby et un certain... Frantz Fanon. D'autres œuvres naissent sous les bombes : Les Réfugiés, La Voix du peuple, Les Fusils de la liberté, Yasmina... Des films qui peinent parfois à être techniquement parfaits, mais qui portent une force politique unique, une nation est en train de s'écrire. Tout est à créer, C.A.S.B.A.H.-Films en 1962 ; l'Office des Actualités Algériennes en 1963 ; la Cinémathèque algérienne en 1964 ; le Centre algérien du cinéma, la même année ; puis l'ONCIC en 1967, avec un monopole quasi total sur l'importation et la distribution. L'État cherche une voie, produire pour exister, diffuser pour se reconstruire, réglementer pour éviter la dépendance étrangère. Cette effervescence bureaucratique reflète une certitude, le cinéma n'est plus un divertissement, mais une institution politique. Les années 1960 et 1970 voient émerger une génération de cinéastes qui marqueront durablement l'histoire du septième art arabe et africain.

A.M.



ÉDITORIAL L'EXPRESS

Le cinéma, mémoire vivante de notre identité

■ Par Hakim H.

Dans un monde en perpétuelle mutation où l'image et la culture occupent une place de plus en plus centrale, l'industrie cinématographique apparaît comme un vecteur essentiel de l'identité nationale et de la préservation de la mémoire collective. Aujourd'hui où les influences du monde tentent parfois d'effacer ce qui fait notre spécificité, notre cinéma peut constituer un moyen de préserver et de célébrer ce qui nous rend uniques. Depuis l'indépendance, nos réalisateurs ont pris le soin de raconter ces histoires souvent difficiles, parfois douloureuses, mais toujours vitales. Ils ont mis en lumière la guerre d'indépendance, le courage des hommes et des femmes qui ont façonné notre destin et les espoirs et les blessures de notre peuple. Ces récits, portés à l'écran, ne sont pas seulement des images figées mais des ponts qui relient les générations, des histoires qui se transmettent, se comprennent et se vivent. La toute récente annonce du président Tebboune, qui lance la réalisation d'un biopic sur l'Émir Abdelkader, est une excellente nouvelle. L'Émir n'est pas juste une grande figure historique, c'est aussi un symbole de valeurs intemporelles que sont la résilience, la justice et l'humanisme. Le fait que ce projet soit porté par le Président Tebboune en dit long sur l'importance que l'État accorde à la culture et à la mémoire. Ce film sera un rappel puissant de notre résistance, mais aussi une source d'inspiration pour tous, surtout pour les jeunes qui doivent apprendre à connaître cet homme dont l'histoire est la leur aussi. Ce biopic est une main tendue vers l'avenir. Parce que le cinéma est un formidable moyen de raconter nos histoires, de donner vie à ceux qui nous ont précédés, et de montrer au monde que nous avons, nous aussi, des héros qui méritent d'être connus. La réalisation de grands nouveaux films sur notre histoire est une manière de stimuler résolument les jeunes générations de cinéastes algériens, ces artistes qui portent en eux l'envie d'innover, de raconter autrement et de valoriser sur nos écrans notre culture. Le cinéma est un lieu d'échange. Il crée des conversations, fait réfléchir sur nos différences et nos ressemblances, et construit les bases d'une société plus unie. Chaque film est, donc, une fenêtre ouverte sur nos réalités, nos combats, nos rêves et une invitation à mieux se comprendre. Soutenir ce projet autour de l'Émir Abdelkader, c'est donc bien plus qu'une démarche artistique. C'est un acte fort de préservation de notre identité. Plus que jamais, il faut être fiers et exigeants, aider notre cinéma à trouver sa place au premier rang, et faire en sorte que ces histoires qui nous définissent continuent de vivre et à vibrer à travers les écrans.

H.H.

Réuni hier sous la présidence du Premier ministre

Le gouvernement a examiné les chantiers clés de la modernisation numérique

Réuni hier sous la présidence du Premier ministre, le gouvernement a passé en revue les principaux projets de transformation numérique visant à moderniser la gestion des données publiques, renforcer la souveraineté numérique et améliorer l'efficacité de la prise de décision au sein des institutions.



■ Par Youcef S

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs dossiers, avec une priorité accordée à la transformation numérique et à la gouvernance des données publiques. Le gouvernement a ainsi poursuivi l'examen du projet de décret présidentiel portant système national de gouvernance des données. Ce texte a pour objectif d'établir un cadre juridique cohérent pour la gestion, la protection et l'exploitation des données publiques considérées comme d'importance nationale. Il s'inscrit pleinement dans la démarche visant à renforcer la souveraineté numérique du pays et à moderniser les outils de pilotage de l'action publique. Dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du Président de

la République relatifs à la transformation numérique, les membres du gouvernement ont entendu trois présentations détaillant l'avancement des projets phares du secteur. Les exposés ont porté sur le bilan des initiatives stratégiques déjà concrétisées, sur la réalisation du premier centre national de données désormais opérationnel, ainsi que sur la mise en place d'une base de données nationale destinée à améliorer considérablement la prise de décision au sein des institutions. Par ailleurs, et conformément aux orientations du chef de l'Etat formulées lors du Conseil des ministres tenu le 30 novembre dernier, le gouvernement a également étudié les propositions relatives à la révision des pensions et allocations de retraite. Ces mesures seront soumises au prochain Conseil des ministres pour adoption. La réunion d'hier a également permis de faire le point sur l'état d'avancement du projet de la pénétrante autoroutière reliant le port de Djen-Djen, dans la wilaya de Jijel, à

l'autoroute Est-Ouest au niveau de l'échangeur d'El Eulma, dans la wilaya de Sétif, sur une distance totale de 110 kilomètres. Lancé en 2014 et accusant un retard considérable, ce chantier demeure essentiel pour désenclaver la région de Jijel et renforcer la dynamique économique autour de l'un des plus grands ports du pays. Le tracé traverse trois wilayas, Jijel sur quarante-cinq kilomètres, Mila sur quinze kilomètres et Sétif sur cinquante kilomètres. Deux tronçons ont été livrés en début d'année, l'un de quatorze kilomètres reliant l'échangeur de l'autoroute Est-Ouest à Beni Fouda, l'autre de treize kilomètres reliant l'entrée du port de Djen-Djen à l'échangeur d'El Chadia. Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Djalou, avait donné en octobre dernier plusieurs instructions visant à accélérer les travaux, notamment à travers l'élaboration d'un plan opérationnel destiné à finaliser les segments restants.

Y.S.

R.N.

Un texte de loi pour l'identité électronique soumis à l'appréciation des députés

Nouveau socle pour les transactions en ligne

■ Par Merouane Korso

Devant les députés, le gouvernement a dévoilé un projet de loi stratégique relatif à la confiance numérique. Le texte de loi prévoit, entre autres, la création d'une Autorité nationale unique de certification électronique (ANCE) et un arsenal destiné à garantir l'intégrité, la sécurité et la valeur juridique des documents et transactions électroniques. La numérisation en Algérie s'accélère avec la mise en place progressive de tout un arsenal juridique et son environnement législatif : le fait est que le commerce et les transactions commerciales doivent dorénavant obéir à un ensemble de règles et de comportements favorisant le e-commerce et sa généralisation dans l'ensemble de la sphère commerciale et économique nationale. C'est dans ce sens que le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présenté lundi devant les députés un exposé sur le projet de loi fixant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques et à l'identification électronique. Le ministre a expliqué que ce projet de loi "vise à mettre en place un nouveau cadre national de certification électronique" qui permet d'instaurer un environnement numérique de confiance et de "renforcer la sécurité des systèmes d'information nationaux, tout en levant

les contraintes". Allant plus loin dans ses explications, M. Zerrouki a souligné que ce projet de loi s'inscrit dans «le cadre de la dynamique de numérisation qui compte parmi les principaux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune visant à se mettre au diapason de l'évolution technologique, à encourager le développement et l'utilisation sécurisée des services numériques, à renforcer la souveraineté numérique nationale et à construire une économie numérique durable.» Au mois de septembre dernier et lors de ses traditionnelles rencontres avec les représentants de la presse nationale, le Président Abdelmadjid Tebboune avait en effet appelé à l'accélération de la numérisation en Algérie et au sein de toutes les institutions de l'Etat. Il a expliqué qu'il faut "achever la généralisation de la numérisation d'ici à la fin de l'année en cours, annonçant qu'il prendra des mesures radicales en cas de non-respect de ce délai." Le président de la République a qualifié ceux qui redoutent la numérisation de chauves-souris qui aiment travailler dans l'ombre, soulignant que «celui qui agit avec intégrité n'a pas à craindre les chiffres. A ce propos, il a relevé l'absence, parfois, de données réelles et précises, ajoutant que "c'est pour cette raison que j'ai pris des décisions politiques courageuses, car elles vont dans l'intérêt du citoyen." Il a également relevé que "la généralisation de la numérisation est de-

venue une nécessité incontournable, et que l'intégration de tous les secteurs n'est plus une option, évoquant certains secteurs qui ont préféré travailler dans l'opacité, retardant, délibérément, l'adoption de la numérisation." Devant les membres de l'APN, le ministre de la Poste et des Télécommunications a souligné que le projet de loi fixant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques et à l'identification électronique "propose un nouveau cadre organisationnel, basé sur une seule autorité nationale de certification électronique (ANCE) dans le but d'unifier la gestion des services de confiance dans les domaines gouvernemental et économique." Ce projet de loi vise également "à assurer la sécurité juridique des documents électroniques", a-t-il fait remarquer, avant d'insister sur la nécessité de conserver ces documents de manière à préserver leur intégrité et fiabilité dans le temps, en utilisant des procédures et des techniques appropriées. D'autre part, ce projet de loi prévoit également des dispositions relatives aux contrats électroniques, en reconnaissant leur validité et en définissant les conditions de leur formation, qu'ils soient conclus entre des personnes ou des systèmes automatisés, ainsi que des dispositions relatives à l'attribution et à la réception des documents électroniques précisant les responsabilités des parties et les modalités de preuve. Bref, le nouveau projet

de loi, qui doit être ratifié par le Parlement "pose les bases de l'identification électronique, afin d'assurer un moyen fiable d'établir l'identité des personnes et des organismes et renforce le contrôle à travers des dispositions qui concernent l'audit et le contrôle des parties de confiance ainsi que la détermination des modalités d'agrément des prestataires de services d'audit". Comme il prévoit "la révision des sanctions financières et administratives imposées aux prestataires de services de confiance, en cas de non-respect des conditions, ainsi que des sanctions pénales en cas d'infractions". Ce projet de loi s'inscrit par ailleurs dans la politique générale du gouvernement qui veut aller vite pour renforcer l'arsenal législatif, environnemental et financier de la numérisation dans le secteur commercial, bancaire, fiscal et économique. Cette stratégie illustre la vision du gouvernement de développer les outils de la numérisation et de la société de l'information avec l'utilisation des TIC dans tous les secteurs de l'économie et de la société algérienne. L'Algérie se classe actuellement à la modeste 116^e place mondiale, selon l'indice de développement de l'e-gouvernement 2024 des Nations unies avec un score de 0,5956 sur 1. L'Algérie est au-dessus des moyennes régionales (0,5276) et africaine (0,4247), mais en dessous de la moyenne mondiale (0,6382).

M.K.

Alors que l'Etat renforce son arsenal juridique contre la corruption
La mobilisation citoyenne, moteur d'une gouvernance efficace

La lutte contre la corruption en Algérie a connu des avancées notables grâce à un ensemble de mécanismes institutionnels et juridiques renforcés. Depuis le lancement de la dynamique de réforme impulsée par le Président de la République, la moralisation de la vie publique est devenue un pilier central de l'action de l'Etat. Cette volonté s'est traduite par des réformes législatives majeures, notamment la loi 06-01 sur la prévention et la lutte contre la corruption, la modernisation du cadre des marchés publics, le renforcement des mécanismes de transparence économique et la mise en place d'un dispositif global contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Pour les experts du droit, ces textes visent à transformer l'élaboration normative en véritable bouclier contre la corruption. Le constitutionnaliste Moussa Boudhane et l'avocat Raouf Lamjadi soulignent que l'Algérie a accompli des «pas de géant» en matière de prévention, notamment par la création de la Haute autorité de transparence et de prévention de la corruption (HATPLC), de l'Inspection générale rattachée à la présidence, des inspections générales des collectivités locales, de la Cour des comptes, et via la mobilisation des institutions sécuritaires et des services fiscaux et douaniers. Sur le plan juridique, l'Algérie a adhéré à l'ensemble des conventions internationales relatives à la lutte contre la corruption, y compris la Convention des Nations Unies, la Convention africaine et la Convention arabe, ainsi que l'Accord de partenariat avec l'Union européenne. Toutefois, Boudhane insiste sur le renforcement des sanctions, dont le rôle dissuasif reste limité, et sur l'optimisation du processus de récupération des fonds détournés, notamment à l'international. Le système juridique algérien doit également s'adapter à l'ère du numérique, de la justice électronique et des audiences virtuelles. Dans ce cadre, la création d'une Agence nationale chargée de la gestion des fonds récupérés et la proposition d'une loi sur la protection des lanceurs d'alerte visent à renforcer la capacité du pays à récupérer les avoirs détournés et à encourager les citoyens à dénoncer la corruption en toute sécurité. Pour sa part, l'avocat Raouf Lamjadi rappelle que la loi 06-01 constitue aujourd'hui la pierre angulaire de la lutte contre la corruption, en permettant la mise en place de mécanismes spécifiques tels que la déclaration obligatoire des patrimoines pour les hauts fonctionnaires et la définition claire des infractions (corruption active et passive, détournement de biens publics, enrichissement illicite, abus de fonction, favoritisme et usage abusif de l'influence). Malgré ces acquis, un écart persiste entre le cadre légal et sa mise en œuvre effective, en particulier concernant l'efficacité des sanctions à l'égard des fonctionnaires. La lutte contre la corruption nécessite ainsi une approche systémique reposant sur l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté de la presse et l'implication citoyenne dans les mécanismes de contrôle. Selon les spécialistes, bien que la bataille contre la corruption reste longue, elle progresse vers plus de rigueur, de fermeté et de transparence, portée par une prise de conscience croissante de l'importance de protéger le patrimoine public et de préserver l'intégrité des institutions.

R.N.

Déclaration d'Alger

Engagement à soutenir les start-up du continent

Cet engagement a été consacré par la « Déclaration d'Alger », qui a couronné trois jours de travaux et de discussions entre les ministres africains participants à ladite conférence. La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence de membres du Gouvernement, de représentants d'institutions nationales et internationales, de membres du corps diplomatique accrédité en Algérie, ainsi que de ministres et représentants du secteur de l'innovation et des start-up de plusieurs pays africains. La « Déclaration d'Alger », lue à l'aide d'une application d'intelligence artificielle développée en Algérie, contient neuf engagements illustrant la volonté commune des États africains de soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat, et de permettre aux start-up africaines de réussir et de connaître une croissance durable. Les ministres africains ont affirmé leur « détermination » à mettre en œuvre le contenu de cette déclaration afin de stimuler la croissance économique et de réaliser une prospérité durable pour l'Afrique.

Ces engagements prévoient notamment le soutien au développement des start-up en Afrique à travers l'appui à l'expansion de leurs activités vers les marchés régionaux et internationaux, en mettant l'accent sur la durabilité et la coopération régionale. Il s'agit également du lancement de campagnes de communication continentales et mondiales pour mettre en avant leurs innovations, promouvoir la culture de l'innovation numérique et développer les piliers de l'économie durable en Afrique.

Les pays du continent ont exprimé leur ferme volonté de renforcer l'accès des start-ups africaines aux sources de financement, en attirant les capitaux intéressés par l'investissement dans ces domaines et en encourageant le secteur privé à investir dans les domaines de l'innovation et des technologies modernes.

La déclaration d'Alger a également mis en avant la disposition des pays africains à œuvrer conjointement au développement des compétences et des cadres techniques capables de diriger les startups, au développement des compétences des jeunes confrontés à des difficultés d'accès au marché du travail et au soutien des startups locales.

En outre, les pays africains ont réaffirmé leur détermination à mettre en lumière le rôle des incubateurs dans le soutien des startups, en vue de développer des produits ou des services à forte valeur ajoutée, leur permettant d'atteindre un niveau d'autonomie et de durabilité.

Ils ont également exprimé leur volonté d'œuvrer à l'intégration des startups aux chaînes de valeurs régionales et mondiales,

La 4^e édition de la Conférence africaine des start-up a été clôturée lundi soir à Alger à l'issue de trois jours de travaux (6-8 décembre), au Centre international de conférences (CIC) « Abdelatif Rahal ». Les ministres africains chargés des start-up, de l'entrepreneuriat et de l'innovation ont à l'occasion réaffirmé leur engagement à soutenir les start-up du continent pour étendre leurs activités vers les marchés régionaux et internationaux, et à renforcer leur accès aux sources de financement.



afin de leur permettre de tirer profit des opportunités émergentes, réaffirmant leur disposition à travailler ensemble, de manière continue, pour encourager l'adaptation, l'innovation et la mobilisation des ressources, des idées et des systèmes de soutien, notamment à travers l'exploitation de technologies en vue de créer un environnement propice à la réussite de chaque PME.

Un engagement a également été pris pour faciliter la mobilité des entrepreneurs et des talents entre les pays africains, afin de dynamiser les échanges et la coopération au sein du continent, sur la base d'un cadre convenu pour la mobilité et la reconnaissance mutuelle des qualifications scientifiques et professionnelles.

« La Déclaration d'Alger » prévoit en outre la mise en place d'un mécanisme de suivi et d'analyse de la situation des start-up afri-

caines ainsi que l'élaboration d'un rapport annuel dans ce sens et sur l'état d'exécution des engagements et des recommandations découlant de la Déclaration d'Alger de l'année 2024 et des éditions précédentes de la Conférence. Il s'agit également de renforcer la coopération Sud-Sud, de développer des mécanismes de coopération entre les écosystèmes africains et de valoriser les compétences de la diaspora africaine en vue d'accélérer l'émergence d'innovations africaines compétitives.

Le Conseil exécutif de l'UA a été appelé à adopter officiellement « la Déclaration d'Alger de la 4^e édition de la Conférence africaine des start-up » tenue à Alger, lors de sa 44^e session ordinaire prévue en février 2026 à Addis-Abeba, en vue de son entérinement par les instances exécutives de l'UA.

À cette occasion, les ministres africains ont

adressé leurs sincères « remerciements et leur reconnaissance » au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, « pour son leadership éclairé et sa vision soutenant l'innovation, l'intégration économique et la jeunesse africaine ». Ils lui ont exprimé leur profonde gratitude pour avoir réuni toutes les conditions nécessaires à la réussite de la conférence, saluant « ses contributions et initiatives en faveur des start-up et de l'innovation dans le cadre d'un partenariat intra-africain ». Ils ont également salué « tout particulièrement » l'initiative du président de la République visant à créer un fonds dédié au financement des start-up africaines, en tant que mécanisme continental à même de faciliter l'accès au capital, de structurer l'écosystème africain du capital-risque et de stimuler la croissance des start-up à impact positif dans le continent.

4^e édition de la Conférence africaine des start-up

« Une étape riche et inspirante »

Les participants à la 4^e Conférence africaine des start-up ont salué les résultats de cette rencontre continentale, axée principalement sur l'amélioration des cadres réglementaires et la mise à disposition des financements nécessaires pour accompagner au mieux les start-up et les projets innovants en Afrique.

Dans une allocution de la vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), l'ambassadrice Selma Malika Haddadi, lue en son nom par le commissaire de l'Union africaine chargé de l'Éducation, des Sciences, de la Technologie et de l'Innovation, Gaspar Banyankimbona, Mme Haddadi a affirmé que cette 4^e édition

de la conférence a constitué une « étape riche et inspirante », notamment après l'adoption du cadre fiscal pour les start-up, l'innovation et la recherche et le développement en Afrique, considéré comme une « contribution décisive » permettant à l'innovation et à la recherche de prospérer sur le continent. Elle a indiqué que les politiques fiscales constituent l'un des instruments les plus efficaces pour affirmer clairement la volonté de l'Afrique de garder ses jeunes talents et d'encourager l'initiative ainsi que la prise de risque.

Par ailleurs, Mme Haddadi a exprimé sa gratitude au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour son initiative de création d'un fonds dédié au

financement des start-up africaines, soulignant le rôle incitatif de ce fonds pour ces entreprises tout en réaffirmant le soutien de la Commission de l'Union africaine à cette démarche. Elle a également salué les innovations présentées par les jeunes Africains au cours de la conférence, notamment celles liées à la modernisation des méthodes d'enseignement, estimant que cet événement a mis en lumière l'ampleur de l'ambition des entrepreneurs africains et mis en évidence les efforts déployés par les pays du continent pour créer un environnement favorable au développement des start-up. De son côté, le ministre de l'Économie de la connaissance, des start-up et des mi-

croentreprises, Noureddine Ouadah, s'est félicité du succès de cette 4^e édition, soulignant son importance majeure et son impact sur la coopération africaine. Pour sa part, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a estimé que l'adoption d'un projet proposé par l'Algérie visant à protéger les données personnelles des Africains représente une réussite pour l'Algérie et pour le continent. Il a expliqué que ce projet, approuvé à l'unanimité par les ministres africains, a pour objectif de protéger les données et de valoriser les capacités africaines, tout en instaurant des cadres juridiques permettant de préserver les intérêts et la culture des Africains.

HYDROCARBURES ET MINES

Arkab reçoit des élus des deux chambres du Parlement représentant la wilaya de Sidi Bel Abbès

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, lundi à Alger, des élus des deux chambres du Parlement représentant la wilaya de Sidi Bel Abbès, lors d'une rencontre consacrée à plusieurs préoccupations liées aux secteurs des hydrocarbures et des mines dans cette wilaya, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue au siège du ministère, en présence de la secrétaire d'État auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, ainsi que de cadres du ministère, s'inscrit dans le cadre des réunions périodiques avec les représentants des deux chambres du Parlement. À cette occasion, M. Arkab a suivi les interventions des parlementaires concernant les projets d'investissement dans les domaines des hydrocarbures et des mines dans la wilaya de Sidi Bel Abbès. Les échanges entre le ministre, le sénateur Hamidi Mengour, et les députés Azzi Bentabet, Miloud Khelifa et Kamel Benchiha ont porté sur les projets d'exploitation et de transformation dans le secteur minier, notamment du marbre, ainsi que sur les moyens d'encourager la participation des entreprises privées à cette activité. La rencontre a également été l'occasion d'aborder le dossier de l'alimentation en eau, notamment les projets de dessalement de l'eau de mer, ainsi que le renforcement du réseau des stations-services et de distribution des produits pétroliers dans la wilaya, avec l'étude de la possibilité de l'appuyer par des stations mobiles multiservices relevant de Naftal, en particulier dans les régions sud de la wilaya. Les discussions ont, par ailleurs, porté sur les dossiers d'investissement social des entreprises du secteur et sur le sponsoring des clubs sportifs de la wilaya. À ce propos, le ministre d'État a apporté les clarifications nécessaires sur les différentes préoccupations soulevées, réaffirmant la volonté du secteur et de ses entreprises de répondre aux besoins et aspirations légitimes des citoyens, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie, à la création de richesse et d'emplois, ainsi qu'au développement du service public à travers l'ensemble du territoire national, conclut le communiqué.

Le groupe Stellantis, via son usine Fiat de Tafraoui (Oran), a signé un nouvel accord de sous-traitance dans le cadre de sa stratégie d'intégration locale. Cet accord porte sur un partenariat avec une entreprise algérienne pour la production de plaquettes de frein multimarques.

Par Ines B

Un communiqué de Fiat Algérie annonce un nouveau partenariat avec IKAM AUTO, acteur majeur du secteur des systèmes de freinage en Algérie. L'objectif de ce partenariat est la production locale de plaquettes de frein. Le communiqué précise que ce partenariat inclut la fourniture de pièces détachées multimarques au réseau de service après-vente, dans le cadre du plan d'intégration locale. Ce plan prévoit notamment l'approvisionnement de l'usine de Tafraoui. Stellantis souligne également que les produits de freinage développés par IKAM Algérie sont certifiés conformes aux normes internationales de sécurité et de qualité, répondant ainsi aux exigences du marché algérien. Le communiqué conclut en soulignant que Stellantis ambitionne de développer un écosystème de production automobile intégré et compétitif en Algérie, lui permettant d'atteindre un taux d'intégration locale supérieur à

30 % d'ici 2026 et d'exporter vers d'autres marchés du Moyen-Orient et d'Afrique. IKAM AUTO (IKAM Auto Industrie) est une entreprise algérienne de pointe, pionnière dans la fabrication locale de plaquettes de frein pour véhicules légers et lourds, fondée par des ingénieurs en 2016 à Tizi Ouzou, qui est devenue un acteur majeur pour l'industrie automobile nationale,

notamment avec des partenariats stratégiques comme celui avec Stellantis pour équiper des marques comme Peugeot et Fiat. Elle contribue à l'autonomie industrielle de l'Algérie en produisant des pièces conformes aux normes internationales (SAE, ECE R90) et vise l'exportation. Notons également que Fiat Algérie (Stellantis El-Djazaïr) a signé des partenariats stratégiques avec plu-

sieurs entreprises algériennes pour renforcer sa chaîne d'approvisionnement local, notamment des accords avec le groupe SAIDANI pour des pièces (attelages) et d'autres sous-traitants comme SAREL Industries. Les accords récents concernent plutôt le développement industriel et la fourniture de composants pour l'usine Fiat en Algérie.

I.B.



CONFÉRENCE ANNUELLE DU MARCHÉ FINANCIER ALGÉRIEN

La COSOB dévoile les principales activités de l'événement

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) dévoile les principales activités de la troisième édition de la Conférence annuelle du marché financier algérien. "Nous sommes heureux de partager avec vous les principales activités de la troisième édition de la Conférence annuelle du marché financier algérien, un événement qui réunit une élite d'experts et d'acteurs du secteur pour examiner les évolutions récentes du marché financier et en anticiper les perspectives futures", indique la COSOB dans sa page officielle Facebook. L'événement comprend des

sessions de discussion spécialisées ainsi que le FinTech Smart Forum, mettant en avant les innovations les plus récentes dans le domaine des technologies financières, dans un cadre favorisant le partage des connaissances et l'élargissement des opportunités de coopération pour le développement du marché financier national. La Conférence annuelle du marché financier algérien (COSOB) pour 2025 est prévue le samedi 20 décembre 2025 au Centre international des conférences Abdel Latif Rahal (CIC) à Alger, se concentrant sur la transformation numérique, le financement innovant et

la durabilité financière, avec des débats animés par des experts nationaux et internationaux. Par ailleurs, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse tient à remercier tous ceux qui ont manifesté leur intérêt pour la 3^e conférence annuelle du marché financier algérien. "Nous vous informons que le lien d'inscription est désormais fermé en raison du nombre limité de places, et que les participants acceptés recevront prochainement la confirmation de leur participation par e-mail", précise la COSOB à cet effet.

I.B.

DÉVELOPPEMENT DE LA MINE DE GARA DJEBILET

Partenariat stratégique entre le Groupe Sonarem et Tosyali Algérie

Le PDG du groupe Sonarem, Reda Belhadj, a reçu, lundi à Alger, le vice-président de Tosyali Algérie, Alp Topcuoglu, dans le cadre de la concrétisation d'un partenariat stratégique majeur entre le groupe Sonarem, à travers sa filiale FERAAL (Société nationale du fer et de l'acier) et Tosyali Algérie pour le développement de la mine de Gara Djebilet, indique un communiqué du groupe. À travers ce partenariat ambitieux, les deux parties ont réaffirmé leur engagement en faveur d'une vision commune traduisant la confiance mutuelle et les aspirations d'avenir, faisant de la mine de Gara Djebilet un pôle minier et industriel stratégique aux niveaux régional et inter-

national, précise le communiqué. Cette rencontre, à laquelle ont pris part des cadres des deux parties, a constitué une étape importante pour réitérer la solidité des relations de coopération et de partenariat, ainsi que la volonté commune de hisser la coopération bilatérale à des niveaux stratégiques avancés, notamment dans les domaines des mines et des industries manufacturières, ajoute le communiqué. La rencontre s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du projet de la société mixte spécialisée dans le traitement du minéral de fer de la mine de Gara Djebilet, ajoute le communiqué, soulignant la tenue de l'assemblée générale constitutive de cette société

visant à produire du concentré de fer avec une capacité de production initiale de 4 millions de tonnes par an, en utilisant les technologies les plus modernes de traitement du phosphore. Ce projet constitue "la pierre angulaire de la stratégie nationale de valorisation des ressources minières, de consolidation de la souveraineté industrielle, du renforcement de l'intégration industrielle et du transfert de technologie, outre la création d'une réelle valeur ajoutée ainsi que le soutien de l'économie nationale à travers des partenariats fondés sur l'efficacité et la durabilité", conclut le communiqué.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'Algérie couvre plus de 75% de ses besoins

Le président de la chambre d'Agriculture d'Alger, Ibrahim Djribia, a dressé hier à la chaîne 3 de la Radio algérienne un bilan encourageant de la souveraineté alimentaire en Algérie, l'un des objectifs prioritaires fixés par le président de la République. Selon lui, « l'agriculture algérienne fournit actuellement plus de 75 % de la production nationale, témoignant d'une dynamique importante dans plusieurs filières stratégiques ». « Il y a une production abondante dans certaines filières telles que les agrumes et le maraîchage. La ménagère ne revient pas toujours du marché avec le couffin vide », a déclaré Djribia, soulignant « les efforts déployés pour atteindre la sécurité alimentaire dans un contexte de changements climatiques et de mutations géostratégiques ». Concernant les filières stratégiques, le responsable a identifié trois secteurs prioritaires à développer, dont les céréales, le lait et la viande rouge. Pour les céréales, l'objectif est d'atteindre une production satisfaisant les besoins nationaux estimés à 9 millions de tonnes. « Depuis plus de 30 ans, on n'importe aucune graine de semence céréalière grâce à nos ingénieurs de l'Institut des grandes cultures », a-t-il précisé, relevant l'importance du développement du sud algérien où existent d'importantes réserves d'eau estimées entre 50 000 et 60 000 mètres cubes.

Djribia a également évoqué les grands projets structurants, notamment le programme Baladna avec les Qatars à partir de 2026, qu'il qualifie de « projet du siècle pour l'Algérie », couvrant les céréales, la viande et le lait. Il a aussi mentionné le programme avec les Italiens à Timimoun portant sur 36 000 hectares destinés aux céréales et aux pâtes. Sur la numérisation du secteur, le président de la Chambre d'agriculture d'Alger a annoncé des avancées significatives. « Nous avons commencé la numérisation au niveau des 58 chambres à partir de 2023. Nous sommes arrivés à identifier nos agriculteurs et nos productions », a-t-il expliqué, précisant qu'une plateforme nationale a été mise en place avec un numéro national pour chaque agriculteur. Une carte d'agriculteur avec code QR est également à l'étude pour faciliter les démarches administratives et bancaires. Concernant la filière pomme, Djribia a salué « l'émergence spectaculaire des wilayas de Khencela et Batna qui sont devenues les leaders nationaux avec plus de 4 millions de quintaux produits sur une superficie de 12 000 hectares ». « Avant, on faisait 300 arbres par hectare, maintenant on arrive à 3000 arbres par hectare », a-t-il souligné, attribuant cette progression à l'interdiction des importations en 2019 et à l'accompagnement technique des jeunes ingénieurs. Le responsable a toutefois pointé du doigt le problème de l'écart entre les prix à la production et à la consommation. « Le problème n'est pas chez l'agriculteur. La mission de l'agriculture c'est de produire, la commercialisation c'est pour un autre secteur », a-t-il affirmé, appelant à une meilleure régulation et concertation entre les secteurs de l'agriculture et du commerce. Enfin, Djribia a insisté sur « l'urgence de régler la question du foncier agricole, condition sine qua non pour favoriser l'investissement », plaidant pour « l'élargissement du conseil scientifique récemment installé aux chambres d'agriculture et aux opérateurs de terrain », tout en estimant que « la recherche n'a pas de sens si elle n'a pas d'impact sur le terrain ».

I.B.

ABDELKADER DJABER, DG DE L'ANEM:

"86 % des demandeurs d'emploi sont des jeunes de moins de 35 ans"

Le directeur général de l'Agence nationale pour l'emploi (ANEM), Abdelkader Djaber, a révélé, hier, que 86 % des personnes inscrites dans la base de données nationale des demandeurs d'emploi sont des jeunes de moins de 35 ans.

Par Inès B.

Il a expliqué que la moitié d'entre eux ne possède pas de diplôme, ce qui incite l'agence à renforcer sa coordination avec les secteurs de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur afin d'adapter les programmes de formation aux besoins du marché du travail. Lors de son passage dans l'émission « Invité du matin » sur la radio nationale chaîne 1, M. Djaber a indiqué que l'agence assure désormais environ 400 000 emplois par an, contre seulement 250 000 auparavant. Il a souligné que les visites de terrain effectuées par l'agence auprès d'entreprises économiques publiques et privées ont permis d'identifier près de 100 000 nouvelles opportunités d'emploi. Il a insisté sur le fait que les activités de l'agence ne se limitent pas à l'enregistrement des candidatures pour des postes salariés, mais couvrent également les professions libé-



rales et le travail indépendant. Il a souligné que des projets d'envergure, tels que l'exploitation de la mine de phosphate de Gara Djebilet à Tindouf, le projet ferroviaire de Béchar et le

projet phosphaté de Tébessa, contribueront à la création de milliers d'emplois et à l'allègement du marché du travail. Le directeur de l'agence a précisé que le secteur privé représente

80 % des emplois disponibles et joue un rôle essentiel dans la réduction du chômage et le soutien de la croissance économique. Concernant les dispositifs d'aide, M. Djaber a expliqué que les bénéficiaires des allocations chômage se répartissent en trois catégories : les diplômés universitaires, les diplômés des centres et instituts de formation professionnelle et les demandeurs d'emploi sans qualification. Il a également annoncé que plus de 600 000 demandeurs d'emploi ont bénéficié de programmes de formation et de développement des compétences depuis mars 2022, dans le cadre des efforts déployés par l'agence pour renforcer les compétences des jeunes et améliorer leurs perspectives d'insertion professionnelle.

I.B.

SEMAINE DE L'ENTREPRENEURIAT VERT Ouverture hier à Tlemcen

L'Agence nationale des déchets (AND) organise, en coordination avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, la Semaine de l'entrepreneuriat vert, à partir d'hier jusqu'au 11 décembre 2025 à la Maison de la culture de Tlemcen « Abdelkrim Dali ». Cet événement rassemblera jeunes talents, experts et porteurs de projets pour soutenir des solutions innovantes en gestion des déchets et en économie circulaire. La Semaine de l'entrepreneuriat vert en Algérie est un événement annuel

majeur, souvent organisé par l'Agence nationale des déchets (AND) et le PNUD, visant à promouvoir l'innovation et la création d'entreprises durables axées sur la gestion des déchets, les énergies renouvelables et l'économie circulaire, pour créer des emplois et une économie plus verte. Ces événements incluent des conférences, des challenges pour jeunes entrepreneurs, et des expositions, rassemblant des acteurs publics, privés et universitaires pour accélérer la transition vers une économie verte en Algérie. Les objec-

tifs et thèmes clés de cet événement concernent la promotion de l'économie verte : Encourager les projets ayant un impact environnemental positif, la gestion des déchets : Cibler spécifiquement les solutions innovantes dans la collecte, le recyclage et la valorisation, la création d'emplois : Créer de nouvelles opportunités pour les jeunes, notamment via les startups vertes, et sensibiliser les décideurs et le public aux enjeux environnementaux.

I.B.

LA RENTABILITÉ DES COMPAGNIES AÉRIENNES : Une marge nette de 3,9 % prévue en 2026

L'Association du transport aérien international (IATA) a publié, hier, ses dernières perspectives financières pour le secteur aérien mondial, faisant état d'une stabilisation de la rentabilité malgré la persistance de problèmes d'approvisionnement. Voici les principaux points à retenir : Les compagnies aériennes devraient réaliser un bénéfice net cumulé de 41 milliards de dollars en 2026 (contre 39,5 milliards en 2025). Bien que ce chiffre constitue un nouveau record, la marge bénéficiaire nette devrait rester inchangée par rapport à 2025, à 3,9 %. Le bénéfice net par passager transporté devrait s'établir à 7,90 dollars (inférieur au record de 8,50 dollars atteint en 2023, et identique à celui de 2025). Le bénéfice d'exploitation en 2026 devrait s'établir à 72,8 milliards de dollars (contre 67,0 milliards de dollars en 2025), soit une marge d'exploitation nette de 6,9 % (en amélioration par rapport aux 6,6 % prévus pour 2025). Le rendement du capital investi (RCI) devrait se maintenir à 6,8 % (inchangé par rapport à 2025). Malgré le désen-

dettement et l'amélioration de la rentabilité opérationnelle, le RCI devrait rester inférieur au coût moyen pondéré du capital (CMPC), estimé à 8,2 % en 2026. Le chiffre d'affaires total du secteur devrait atteindre 1 053 milliards de dollars en 2026 (en hausse de 4,5 % par rapport aux 1 008 milliards de dollars prévus pour 2025). Les taux de remplissage devraient continuer d'atteindre des niveaux records, les compagnies aériennes prévoyant de remplir 83,8 % de tous les sièges d'ici 2026. Le nombre de passagers devrait atteindre 5,2 milliards en 2026 (en hausse de 4,4 % par rapport à 2025). Les volumes de fret devraient atteindre 71,6 millions de tonnes en 2026 (en hausse de 2,4 % par rapport à 2025). Les recettes liées au transport de passagers devraient atteindre 751 milliards de dollars en 2026 (+4,8 % par rapport aux 716 milliards de dollars de 2025). Cette croissance sera principalement tirée par une augmentation de 4,9 % des passagers-kilomètres payants (PKP) à l'échelle du secteur, prévue en 2026. Les rendements devraient rester relativement stables, tandis que le coefficient d'occupation

des avions devrait atteindre un nouveau record de 83,8 %, en raison de la pénurie persistante de nouveaux appareils. Les revenus annexes et autres devraient augmenter de 5,5 %, pour atteindre 145 milliards de dollars. Les services annexes représentent désormais près de 14 % du chiffre d'affaires total, contre 12 à 13 % avant la pandémie.

Le chiffre d'affaires du fret devrait atteindre 158 milliards de dollars en 2026 (+2,1 % par rapport aux 155 milliards de dollars de 2025). Cette croissance modérée est portée par la progression continue du fret, notamment des expéditions urgentes et des volumes du commerce électronique (+2,6 % en tonnes-kilomètres de fret ou TKF en 2026, contre +3,1 % en 2025). Compte tenu de ces facteurs et de la réduction des capacités de transport, les rendements du fret devraient rester stables (-0,5 % par rapport à 2025) et élevés (environ 30 % au-dessus des niveaux prépandémiques), malgré un ralentissement général du commerce mondial.

DJANET

Deux opérations inscrites pour 2026

Ce dédoublement permettra, dès son entrée en exploitation, la facilitation du transport de personnes et de marchandises entre ces deux communes ainsi que vers l'autoroute est-ouest et, de là, vers les différentes wilayas du pays.

Le secteur des travaux publics de la wilaya de Mila a bénéficié, dans le cadre des programmes de l'exercice 2026, de deux opérations portant sur la réalisation de dédoublements de deux sections des routes nationales (RN) 05 et 27, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale de ce secteur. Le chef du service de l'entretien et de l'exploitation des routes, Mohamed-Seghir Boukrira, a précisé que, s'agissant de la RN 5, l'opération inscrite concerne la réalisation d'un dédoublement d'un tronçon de 16 km entre les localités de Tadjenanet et de Chelghoum-Laïd. Selon M. Boukrira, ce dédoublement permettra, dès son entrée en exploitation, la facilitation du transport



de personnes et de marchandises entre ces deux communes ainsi que vers l'autoroute est-ouest et, de là, vers les différentes

wilayas du pays. La seconde opération est liée à la réalisation d'un dédoublement de la RN 27 sur 8,3 km depuis les limites adminis-

tratives de la wilaya de Constantine jusqu'à la zone de « Ghar Slim » relevant de la commune de Garem-Gouga, a souligné la même source.

L'objectif de ce projet consiste à réduire la pression sur ce tronçon qui se caractérise par un trafic automobile particulièrement dense, notamment en été lorsque les vacanciers de la wilaya de Constantine et des wilayas voisines se dirigent vers la wilaya côtière de Jijel, a indiqué la même source. Il a également fait savoir que les services concernés ont entamé les démarches administratives pour élaborer les cahiers des charges et publier les appels d'offres pour ces deux projets, le lancement des travaux étant prévu « avant la fin du premier trimestre de l'année prochaine ».

BORDJ BOU ARRERIDJ

UN NOUVEAU CENTRE DE TRANSFUSION SANGUINE

Le secteur de la santé dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj s'est renforcé d'un nouveau centre de transfusion sanguine entré en activité au niveau de l'établissement hospitalier spécialisé des urgences médicochirurgicales Ahmed-Benabid, a-t-on appris dimanche auprès du directeur local de la santé. Dans une déclaration à l'APS, M. Ahmed Djemaï a précisé que ce nouveau Centre est appelé à contribuer sensiblement à la consolidation des capacités de cet établissement hospitalier à assurer des prestations à la fois aux patients et aux donneurs de sang dans le respect des normes de sécurité. Selon le même responsable, la création

de ce centre s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale de cet établissement et de la direction de la santé pour promouvoir le système de santé de la wilaya, renforcer la conscience sociale relative à l'importance du don de sang et mettre en place une banque de sang durable qui répond aux besoins des malades et aux cas d'urgence, notamment des victimes des accidents de la circulation, et permet d'assurer des services médicaux dans les différentes spécialités et d'effectuer des interventions chirurgicales d'une manière régulière. Le Centre a été doté des équipements médicaux les plus modernes pour la collecte de sang, sa conserva-

tion et sa distribution et est encadré par un staff médical et technique qualifié pour assurer un environnement sanitaire sain aux patients et à l'encaissement, a ajouté le directeur de la santé. Il a également relevé que l'équipement du Centre a été lancé il y a quelques semaines parallèlement à l'organisation de sessions de formation aux staffs médical et technique sur les protocoles et procédures de transfusion sanguine afin d'assurer une gestion optimale de cet équipement et de fournir des prestations à la hauteur des aspirations des malades ayant besoin de transfusion sanguine.

MOSTAGANEM
11 opérations pour renforcer l'alimentation en eau potable

Les communes relevant de la daïra de Sidi Ali (wilaya de Mostaganem) ont bénéficié de 11 opérations de développement destinées à renforcer l'alimentation en eau potable et à étendre les réseaux d'assainissement, ont indiqué les services de la wilaya. Selon la même source, ces actions, inscrites et réalisées au cours de l'année 2025 dans les communes de Sidi Ali, Ouled Maâlla et Tazgaït, visent à consolider les infrastructures hydrauliques et à améliorer les services publics. Dans ce cadre, la commune de Sidi Ali a bénéficié de trois projets : la réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 500 m³, au profit du village d'Ouled Allou, la réhabilitation et l'extension des réseaux d'alimentation en eau potable dans les villages d'Ennâïmia et d'Ouled Bouziane, ainsi que le raccordement des nouveaux pôles urbains au réseau du centre de la commune. De son côté, la commune d'Ouled Maâlla a été dotée de deux projets visant à améliorer l'alimentation en eau potable, notamment la construction d'un réservoir d'une capacité de 1 000 m³ et le renforcement du système de distribution dans le village d'Ouled Sidi Messaoud. Concernant l'assainissement, deux nouveaux réseaux ont été réalisés dans les villages de Dahayha et d'Ennâïmia (commune de Sidi Ali), en plus de la réhabilitation complète du réseau au niveau du centre de la commune. Par ailleurs, trois réseaux d'assainissement supplémentaires ont été mis en place dans les villages de Bezina, Ouled Chaoui et El Amâriche (commune de Tazgaït), ainsi que la réhabilitation partielle du réseau dans le village d'Aïn Tounen, précise la même source.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 ديوان الترقية والتسيير العقاري لولاية تيسميمون
 002349089402425
 ر.ت.ج:

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

L'office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya de Timimoun informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales N° : 011/2025 le 02-12-2025 relatif à ACQUISITION DE 02 VÉHICULE à profit de l'O.P.G.I. de LA wilaya de Timimoun. Réparties En Trois Lots :

- = Lot N° 01: Un (01) Véhicule Léger 4*4 la toute -Utilitaire Vitre
- = Lot N° 02: Un (01) Véhicule Léger Vitre
- = Lot N° 03: Un (01) Camion Léger a Benne

Qu'a l'issue des travaux de la commission d'ouverture et d'évaluation des offres, les marchés est attribué provisoirement à :

| L'entreprise | N° d'identification Fiscale | Note de l'offre technique | Montant de soumission en TTC (DA) | Montant après correction en TTC (DA) | Critère de Choix(*) |
|------------------------------------------------------------------|-----------------------------|---------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|---------------------|
| Lot N° 01: Un (01) Véhicule Léger 4*4 la toute -Utilitaire Vitre | | | | | |
| SARL BOUKANDOURA RABEH | 002501088344448 | 95 | 19 873 000.00 DA | 19 873 000.00 DA | |
| Lot N° 02 : Un (01) Véhicule Léger Vitre | | | | | |
| SARL BOUKANDOURA RABEH | 002501088344448 | 95 | 10 115 000.00 DA | 10 115 000.00 DA | |
| Lot N° 03 : Un (01) Camion Léger a Benne | | | | | |
| BOUMEDIANE MERWANE | 002401088338728 | 100 | 7 973 000.00 DA | 7 973 000.00 DA | |

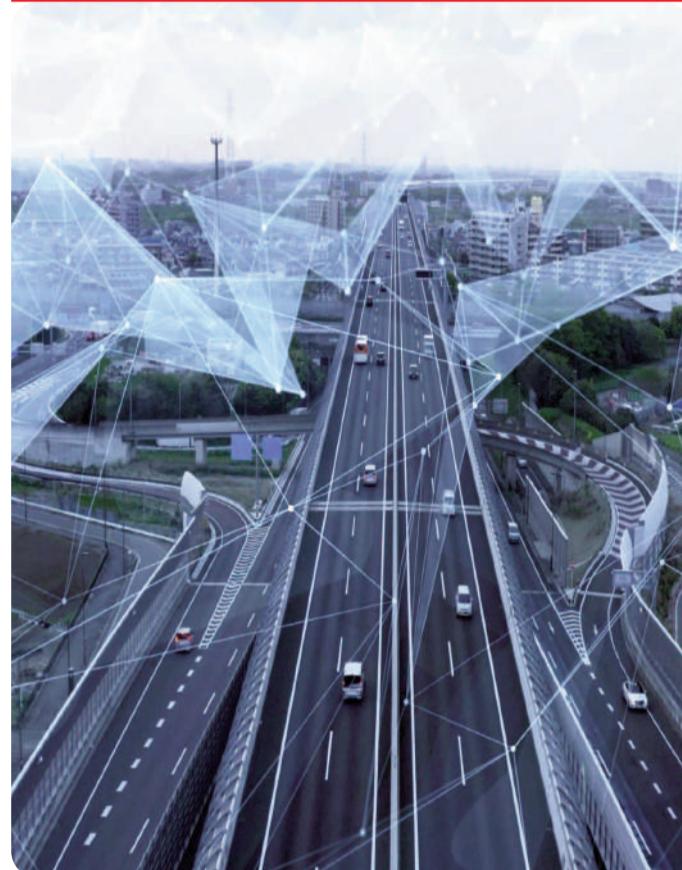
Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya d'Adrar dans un délai de trois (03) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Les soumissionnaires peuvent déposer leur recours au niveau de commission des marchés compétente dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

La prédiction des accidents de la route par l'IA à partir des données des caméras et capteurs urbains représente une avancée majeure dans l'application de l'intelligence artificielle à la gestion du trafic.

Par Amel B

Décidément, l'intelligence artificielle est de plus en plus présente dans notre quotidien, touchant plusieurs secteurs dont celui de l'automobile. Capable d'améliorer la conception des véhicules et de mettre au point des technologies aux performances accrues, l'IA permet également de renforcer la sécurité routière, au volant d'une voiture. Selon les experts, « l'IA pourrait réduire les accidents de la route de 80 % d'ici à 2030 et 50 % des dirigeants de l'industrie automobile considèrent l'IA comme un moteur important de la sécurité automobile pour les prochaines années. Cette innovation assure également une meilleure formation des conducteurs grâce à des simulations réalistes et une étude détaillée des données de roulage, aidant à adopter concrètement un comportement plus sûr ». C'est d'ailleurs pour cette raison que le constructeur japonais Toyota s'est récemment allié à son compatriote, le géant des télécoms NTT, afin d'investir quelque 3 milliards d'euros dans un écosystème de conduite autonome assistée par l'intelligence artificielle à horizon 2030. Une ambition partagée par les Nations Unies, à l'initiative du programme « AI for Road Safety » ayant pour but de diviser par deux le nombre de décès et de blessures causés par des accidents de la route d'ici à 2030 grâce à l'intelligence artificielle.



Cependant, le zéro mort sur les routes et la fin des erreurs humaines au volant que garantirait une conduite autonome généralisée n'est pas pour demain puisque la majorité des véhicules en circulation n'embarquent pas encore de fonctionnalités d'intelligence artificielle du fait de leur âge (plus de 10 ans). Aujourd'hui, les caméras de circulation ne servent plus seulement à surveiller les infractions, mais constituent également une précieuse source de données pour les systèmes d'intelligence artificielle. Grâce à cette dernière, les comportements inhabituels des véhicules peuvent être identifiés et analysés, permettant ainsi d'établir une cartographie des risques avant qu'un accident ne survienne. Il s'agit d'une nouvelle orientation visant à améliorer la sécurité routière et à soutenir une planification urbaine intelligente. Ainsi, l'IA de gestion du trafic « scrute » chaque

mouvement sur la route. Les systèmes d'IA de gestion du trafic actuels collectent des données provenant de centaines de caméras et de capteurs placés sur les routes, notamment des capteurs qui mesurent en temps réel la vitesse, l'accélération, la distance entre les véhicules et le volume de trafic. Grâce à des algorithmes d'apprentissage automatique et d'apprentissage profond, l'IA identifie les comportements précurseurs d'accidents, tels que les changements de voie brusques, les accélérations soudaines ou le non-respect des distances de sécurité. L'analyse en temps réel permet au système d'évaluer le risque dès l'apparition d'un comportement anormal, sans avoir à se baser sur des données d'accidents antérieurs. Selon les recherches de Tuoi Tre Online, les modèles d'apprentissage profond, en particulier les réseaux neuronaux convolutifs (CNN), sont appliqués pour analyser les

images provenant de caméras, en combinant les données des capteurs pour calculer la vitesse relative, la distance minimale et le temps de réaction entre les véhicules. Le système attribue un score de risque à chaque intersection ou tronçon de route, créant ainsi une carte des zones à risque potentielles dans la ville. Le traitement des données en périphérie de réseau est utilisé à proximité des caméras et des capteurs, ce qui réduit la latence, protège la vie privée et garantit une intervention rapide dès l'apparition d'un comportement dangereux. Par ailleurs, des recherches internationales menées par le MIT Senseable City Lab et des projets de villes intelligentes à Singapour et à Toronto montrent que cette méthode permet d'identifier les zones à haut risque deux à trois fois mieux que les statistiques d'accidents traditionnelles. Le système ne se contente pas de détecter les comportements inhabituels ; il analyse également les flux de circulation complexes, des heures de pointe aux intempéries, afin de mieux anticiper les risques. L'IA tire aussi des enseignements des données historiques, améliorant ainsi ses prévisions au fil du temps et s'adaptant aux variations du trafic. Ainsi, selon les experts, la prédiction des accidents de la route par l'IA à partir des données des caméras et capteurs urbains représente une avancée majeure dans l'application de l'intelligence artificielle à la gestion du trafic. Cette technologie combine l'analyse comportementale, les données en temps réel et les modèles d'apprentissage profond, transformant les données de surveillance en cartes de risques précises. Elle contribue ainsi à améliorer la sécurité, à optimiser la fluidité du trafic et à bâtir des villes plus intelligentes.

A.B.

SANTÉ

Un vaccin à l'essai pour éviter les overdoses mortelles de fentanyl

Une entreprise américaine va débuter les toutes premières phases d'un essai clinique d'un vaccin qui, s'il s'avère efficace, permettra de lutter contre les overdoses mortelles liées au fentanyl. Qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est pas la crise des opioïdes que l'entreprise américaine proche du Pentagone ARMR Sciences promet de résoudre. Mais elle espère diminuer les

ravages du fentanyl grâce à un vaccin qui éviterait la mort par surdose. « Le vaccin expérimental d'ARNM a été conçu pour neutraliser le fentanyl dans la circulation sanguine avant que la drogue n'atteigne le cerveau. En empêchant que le fentanyl pénètre dans le cerveau, on empêche la détresse respiratoire, mortelle, qui survient pendant l'overdose. Mais

aussi les effets euphorisants », explique Wired, qui annonce le démarrage d'un premier essai clinique aux Pays-Bas. Cet essai, qui débutera début 2026 et qui correspond aux toutes premières étapes de la recherche sur l'être humain, évaluera la sécurité et l'efficacité du vaccin auprès d'une quarantaine de participants non toxicomanes. Dérivé de la morphine, 50 fois plus

puissant que l'héroïne et extrêmement addictif, le fentanyl est un antidouleur dont la prescription massive par les médecins américains est à l'origine de la crise des opioïdes. Il y a aujourd'hui un florissant marché noir qui fournit des millions de personnes dépendantes, où les décès par overdose sont devenus la première cause de mortalité chez les 18-45 ans.

UNIVERSITÉ D'ORAN 1

Onze projets labélisés « projet innovant »

Onze projets innovants accompagnés par l'incubateur de l'université d'Oran 1 « Ahmed Ben Bella » ont obtenu le label « projet innovant » délivré par le ministère de l'Économie de la connaissance, des startups et des microentreprises, a-t-on appris, jeudi, de cet incubateur. Ces initiatives, portées par des étudiants, des chercheurs et de jeunes entrepreneurs, traduisent le passage concret de l'idée à la solution technologique, médicale ou numérique au service de l'économie et de la société algériennes, a indiqué à l'APS le responsable de l'incubateur de l'université d'Oran 1, Pr Rouane Hacene-Omar, qui a fait savoir que ces projets entrent dans le cadre de l'application de l'arrêté ministériel 12-75 portant sur le mécanisme « un diplôme-une startup, un diplôme-projet innovant ». Il s'agit d'une « nouvelle génération de solutions numériques et industrielles, dans la santé, la biotechnologie et les dispositifs médicaux, ainsi que dans le commerce électronique, l'informatique et les contenus numériques », a-t-il ajouté. Le dernier projet à obtenir ce label est le projet « Vedi - Prenez la précision en main », qui est un dispositif médical intelligent de détection et de suivi des veines et des vaisseaux sanguins de haute précision, répondant à un besoin quotidien des personnels soignants et à un enjeu de sécurité des patients. Parmi les projets phares, la plateforme « Aâlimni » se distingue comme un outil numérique dédié à fluidifier la relation entre journalistes, attachés de presse et institutions, en organisant l'information et les données utiles au travail médiatique, dans un contexte où la réactivité et la fiabilité des sources deviennent cruciales. Dans le domaine de la fabrication numérique, deux projets sont enregistrés : « Smart CNC », qui est un dispositif compact de commande numérique polyvalent pensé pour les ateliers pédagogiques et le prototypage multi-matériaux, et « Focus CNC », une machine CNC laser à coût maîtrisé adaptée à la gravure et à la découpe de microséries sur bois, cuir et autres supports, ouvrant la voie à une petite industrie locale de précision. La recherche en santé est également représentée avec le projet « Mirai Solution », qui s'attaque à l'optimisation de nanoparticules pour mieux protéger les patients et réduire les inflammations liées à la thrombose, illustrant la montée en puissance d'approches transrelationnelles reliant laboratoire et clinique. En outre et sur le plan du diagnostic, le projet « MTBplex » propose un kit PCR à faible coût pour la tuberculose, explique Pr Rouane. L'économie numérique trouve également sa place avec « Medina-Net », une plateforme e-commerce qui se veut un outil de transformation pour les commerçants, en simplifiant la gestion des ventes en ligne et en améliorant l'expérience d'achat des consommateurs, a mis en exergue le même responsable. Dans le segment des services, le projet « Garagi Service » s'inscrit dans la modernisation des prestations autour de l'automobile, tandis que « HADATHI » propose une plateforme dédiée à l'organisation d'événements, offrant des fonctionnalités de gestion, de coordination et de visibilité pour les acteurs culturels, académiques et économiques. Le projet « AUB Soft - Design and Printing », focalisé sur la conception de bibliothèques numériques, illustre de son côté la montée en puissance des contenus numériques structurés, au service de l'éducation, de la documentation et de la valorisation du patrimoine scientifique, ajoute-t-on. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans les orientations nationales visant à faire de l'université un acteur central de l'économie de la connaissance, en donnant aux jeunes porteurs de projets un cadre d'accompagnement, de prototypage et de mise en réseau avec les partenaires publics et privés, a fait savoir le même responsable, soulignant que « les onze projets labellisés annoncent l'émergence d'un véritable écosystème d'innovation, où l'ingéniosité des étudiants rencontra les besoins concrets du terrain ».

PLUS DE 9 000 MORTS SUR LES ROUTES MIGRATOIRES EN 2024

Plaidoyer pour une coordination régionale renforcée

Selon l'OIM, 12 % des décès de migrants en 2024 ont eu lieu en Afrique de l'Ouest et du Centre. À la mi-2024, la région comptait 11,3 millions de migrants, dont 77 % originaires d'un autre pays de la région, confirmant la dimension largement intrarégionale de ces déplacements.

Plus de 9 000 personnes sont mortes en 2024 sur les routes migratoires mixtes à travers le monde, a alerté lundi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), qui appelle à renforcer la coordination et les partenariats pour protéger les migrants et les réfugiés. Face à la multiplication des déplacements périlleux en Afrique de l'Ouest et du Centre, un atelier régional de haut niveau s'est tenu cette semaine à Dakar, organisé par l'OIM et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). La rencontre de deux jours a réuni des représentants du Tchad, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Sénégal, ainsi que des agences onusiennes, des organisations de la société civile et plusieurs partenaires techniques et financiers. L'objectif principal de ces discussions était de mettre en œuvre l'approche fondée sur les routes, un cadre visant à coordonner l'action le long des principaux corridors migratoires plutôt que de multiplier les interventions fragmentées. Cette approche permet d'analyser les facteurs influençant la mobilité humaine, d'anticiper les pressions liées aux réa-



lités économiques, sociales et climatiques, et d'harmoniser les services de part et d'autre des frontières. Les échanges se sont concentrés sur deux routes majeures : la route Atlantique, reliant l'Afrique de l'Ouest au Maroc et à l'Espagne, où migrants et réfugiés empruntent souvent des embarcations précaires en haute mer ; et la route de la Méditerranée centrale, traversant le Sahara vers l'Afrique du Nord et l'Italie, exposant les voyageurs aux réseaux de traite. Selon

l'OIM, 12 % des décès de migrants en 2024 ont eu lieu en Afrique de l'Ouest et du Centre. À la mi-2024, la région comptait 11,3 millions de migrants, dont 77 % originaires d'un autre pays de la région, confirmant la dimension largement intrarégionale de ces déplacements. Parallèlement, les conflits, dérèglements climatiques et instabilités politiques ont contraint 21,8 millions de personnes à fuir leur foyer, selon les chiffres du HCR d'octobre 2025. « Cet atelier nous a permis de réfléchir ensemble aux conditions nécessaires pour opérationnaliser l'approche fondée sur les routes : vision commune, engagement ferme des gouvernements, coordination claire entre partenaires et capacité d'anticiper les tendances grâce aux données », a souligné Sylvia Ekra, directrice régionale de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Les représentants des États ont partagé leurs expériences et bonnes pratiques, insistant sur la nécessité d'un dialogue transfrontalier structuré. Abdouraouf Gnon-Konde, directeur régional du HCR pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, a ajouté : « Les données recueillies nous aident à adapter les politiques et à concevoir des programmes ciblés qui protègent mieux les personnes en mouvement avant qu'elles ne mettent leur vie en péril. » À l'issue de l'atelier, les pays participants se sont engagés à élaborer des feuilles de route nationales dès 2026 et à mettre en place des groupes de travail thématiques pour maintenir la coopération sur l'asile, l'accès aux services de protection et la collecte de données.

REPRISE DES COMBATS

Nouvelle escalade entre la Thaïlande et le Cambodge

L'intensité des affrontements entre le Cambodge et la Thaïlande le long de leur frontière contestée a augmenté ce mardi, chaque pays affirmant qu'il ne reculera pas dans la défense de sa souveraineté. Les combats entre les deux voisins ont repris lundi, malgré le cessez-le-feu négocié par le président américain Donald Trump en juillet dernier. Les affrontements se poursuivent aujourd'hui à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge, faisant à ce jour sept civils cambodgiens et trois soldats thaïlandais tués, selon le nouveau bilan. L'armée thaïlandaise a annoncé mardi la mort de deux soldats et une trentaine de blessés

depuis la reprise des combats. De son côté, le ministère cambodgien de la Défense a signalé la mort de trois civils ce mardi, et environ vingt blessés, certains grièvement, depuis dimanche. Le bilan des civils tués s'élève donc à sept, tandis que des dizaines de milliers de personnes ont été évacuées des deux côtés de la frontière. En Thaïlande, des responsables militaires ont indiqué que des combats ont lieu dans cinq provinces frontalières et qu'une opération menée par la marine dans la province de Trat pour repousser les soldats cambodgiens devrait bientôt se terminer. Ils ont ajouté que le Cambodge utilise de l'artillerie, des lance-roquettes et des

drones pour lancer des attaques sur les forces thaïlandaises. Le porte-parole du ministère thaïlandais de la Défense, l'amiral Surasart Kongsiri, a déclaré lors d'une conférence de presse, aux côtés d'autres responsables militaires, que « la Thaïlande est déterminée à défendre sa souveraineté et l'intégrité de son territoire, et que des mesures militaires doivent donc être prises si nécessaire ». De son côté, le ministère cambodgien de la Défense a accusé la Thaïlande de commettre des « actes de barbarie et illégaux », affirmant que neuf civils ont été tués depuis lundi et que 20 autres ont été grièvement blessés.

Etats-Unis

Trump menace d'imposer de nouveaux droits de douane

Le président américain, Donald Trump, a menacé d'imposer de nouveaux droits de douane supplémentaires touchant le Mexique, le Canada et l'Inde. Il a déclaré, lundi, sur son réseau social « Truth Social » que le Mexique ne fournissait pas à temps des quantités suffisantes d'eau aux

États-Unis, mettant en péril le bétail dans l'État du Texas. « Jusqu'à présent, le Mexique ne répond pas, ce qui est très injuste pour nos agriculteurs américains qui méritent cette eau indispensable. C'est pourquoi j'ai autorisé la préparation des documents pour imposer une taxe douanière de 5 % au

Mexique si cette eau n'est pas libérée immédiatement », a écrit le président américain, ajoutant que cette mesure intervenait après des appels de législateurs texans visant à faire pression sur le pays voisin. Selon un traité signé en 1944, le Mexique s'engage à fournir de l'eau à partir du bassin oriental

du fleuve Rio Grande aux États-Unis, en échange de l'eau provenant du Colorado occidental, de façon à permettre aux deux pays de se partager des ressources hydriques limitées aux frontières. Les tensions autour de ces quotas se sont répétées, surtout en période de sécheresse.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
Andrej Babis nommé Premier ministre

Le milliardaire Andrej Babiš nommé au poste de Premier ministre de la République tchèque mardi, deux mois après des élections législatives remportées par son parti ANO et quatre ans après qu'il a perdu le pouvoir. Babiš, 71 ans, qui avait déjà dirigé le pays de 2017 à 2021, a été officiellement nommé par le président Petr Pavel. « Je promets à

tous les citoyens de la République tchèque de défendre leurs intérêts, tant au niveau national qu'international », a-t-il déclaré face aux journalistes venus assister à la cérémonie d'investiture. Ne disposant pas de la majorité suffisante pour gouverner seul – avec 80 sièges sur 200 –, il a signé un accord de coalition avec les partis euroscep-

tiques d'extrême droite SPD et de droite La Voix des automobilistes. Né à Bratislava le 2 septembre 1954, Babiš avait choisi la nationalité tchèque après la division de la Tchécoslovaquie en deux en 1993, et est entré en politique en 2011 en fondant le mouvement Action des citoyens mécontents (ANO, « Oui » en tchèque).

L'UE

Durcissement de la politique migratoire

Les pays de l'Union européenne (UE) ont validé, lundi, un net durcissement de la politique migratoire du continent, ouvrant notamment la voie à l'envoi de migrants dans des centres situés hors de ses frontières. Ce tour de vis est défendu par l'immense majorité des 27 États membres. Ces mesures doivent aussi être approuvées par le Parlement européen. Réunis à Bruxelles, les ministres de l'Intérieur des 27 ont adopté des textes qui réforment le pacte asile et migration de l'Union européenne dans le sens d'un net durcissement. Ce dernier sera particulièrement sensible sur l'accélération du « retour » des migrants irréguliers, c'est-à-dire le départ de l'UE de ceux qui n'ont pas obtenu de titre de séjour. Les textes doivent encore être adoptés par le Parlement européen, ce qui pourrait se faire pour une entrée en vigueur en 2026. La directive retour, c'est-à-dire la façon dont l'UE traite ceux qu'elle décide de ne pas accepter sur son territoire, est réformée sur trois aspects principaux. Premier point : le renforcement de sanctions, avec un allongement des placements en centre de détention pour ceux qui refusent de quitter l'Union européenne. Le deuxième point concerne la politique dite des « pays sûrs ». L'Union européenne établit une liste des pays tiers où elle juge les conditions de sécurité ou le respect des droits humains et de l'État de droit satisfaisants. Elle s'autorise ensuite à y renvoyer les migrants, même s'ils n'en sont pas originaires : les pays membres veulent pouvoir renvoyer vers des pays qui ne sont pas les leurs des migrants qui n'ont pas obtenu de titre de séjour. Le dernier point est le plus compliqué : c'est celui des « plateformes de retour ». À l'instar du centre ouvert par l'Italie en Albanie, les pays de l'UE seront autorisés à passer des accords avec des pays tiers pour y installer des plateformes de retour, c'est-à-dire des centres vers lesquels seraient renvoyés les migrants dont la demande d'asile a été refusée. Il y a également, dans les décisions de ce 8 décembre 2025, un volet « solidarité » sur la répartition des migrants dans l'ensemble des pays de l'UE, afin d'alléger la pression sur les pays par lesquels ils sont entrés en Europe. Pour 2026, l'Italie, la Grèce, l'Espagne et Chypre en seront les principaux bénéficiaires.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR - 1^{re} JOURNÉE)

Le MCA remporte le derby et consolide son fauteuil

Le MC Alger a réussi un nouveau coup de force en s'imposant dans le derby face au CR Belouizdad (2-1), lundi soir au stade Ali-Ammar « Ali La Pointe » de Douera, dans le cadre de la mise à jour de la première journée du championnat de Ligue 1 Mobilis.

Par Marouane A.

Une victoire importante sur le plan comptable et psychologique, mais ternie par la blessure du gardien international Alexis Guendouz, qui soulève de réelles inquiétudes à quelques jours seulement du début de la Coupe d'Afrique des nations 2025. La rencontre a démarré sur les chapeaux de roue, le CRB frappant en premier grâce à El-Mellali, opportuniste à la 17^e minute. Touché dans son orgueil, le Mouloudia n'a pas tardé à réagir : Bayazid a remis les deux équipes à égalité à la 24^e minute, permettant au Doyen de se relancer rapidement dans un match très engagé. En seconde période, les hommes de Mokwena ont haussé le ton. Plus dominateurs dans l'entrejeu, plus confiants techniquement, ils ont progressivement pris la main et imposé leur tempo. Ce contrôle s'est matérialisé à la 81^e minute,



lorsque Mohamed Saliou Bangoura, fraîchement entré en jeu, a surgi pour inscrire le but de la victoire d'une frappe puissante. Un coaching gagnant et une efficacité qui permettent au leader de garder son rythme infernal. Le MCA a toutefois terminé la partie à dix, après l'expulsion d'Abdellaoui dans le temps additionnel (90^e+4), incident qui n'a pas empêché les Algérois de sécuriser les trois points.

LA BLESSURE DE GUENDOUZ, UN COUP DUR QUI DÉPASSE LE MCA

Si le MCA peut savourer ses performances sportives, la soirée a pris une tournure préoccupante au moment de la sortie sur blessure de son gardien international Alexis Guendouz à la 59^e minute.

Touché et incapable de poursuivre, le portier du Doyen et titulaire en équipe nationale laisse un vide qui inquiète autant son club que le staff des Verts. À moins de deux semaines du coup d'envoi de la CAN 2025 (21 décembre-18 janvier), cette alerte médicale tombe au plus mauvais moment pour le sélectionneur, surtout que l'autre gardien, Luca Zidane, traverse une période de petite forme et manque encore de repères. Le staff médical du MCA s'active pour évaluer la nature exacte de la blessure et accélérer la récupération du joueur. L'espérance de le remettre sur pied pour le rendez-vous continental, sachant qu'il demeure le premier choix dans la hiérarchie des gardiens de l'EN. Un suivi rigoureux est désormais indispensable pour éviter un forfait

qui bouleverserait totalement les plans du sélectionneur. Grâce à ce succès, le Mouloudia conforte solidement sa position de leader avec 25 points, désormais quatre longueurs devant ses poursuivants directs : l'Olympique Akbou et le MC Oran (21 pts chacun). Le CR Belouizdad, plombé par son irrégularité, reste englué à la 10^e place avec seulement 14 unités. Le MCA possède par ailleurs trois matchs en retard : ES Ben Aknou (3^e journée), JS Kabylie (6^e journée, à Tizi-Ouzou), CS Constantine (12^e journée). Autant d'occasions d'accroître encore son avan-

L'USMA S'OUFFRE UN SUCCÈS PRÉCIEUX À TIZI-OUZOU

Dans l'autre match de mise à jour, l'USM Alger a décroché une victoire de prestige sur la pelouse du stade Hocine Aït-Ahmed en battant la JS Kabylie (2-1). Les Rouge et Noir ont ouvert la marque grâce à Khalidi (42^e), avant que Mahious ne remette les Canaris dans le coup à l'heure de jeu. Mais Likonza, très en vue cette saison, a scellé le succès usmiste d'une belle réalisation à la 79^e minute. Cette victoire permet aux Usmistes de grimper à la quatrième place avec 18 points. La JSK compte encore deux matchs en retard à domicile, contre le MCA (6^e journée) et le MB Roussel (12^e journée), tandis que l'USMA doit encore affronter le même MB Roussel pour son match en retard de la 8^e journée.

M.A..

OLYMPIQUE MARSEILLE GOUIRI DEVRAIT REJOUER LE 8 JANVIER

L'attaquant international algérien de l'Olympique de Marseille (Ligue 1 française de football), Amine Gouiri, blessé à l'épaule depuis octobre, pourrait être de retour pour la 31^e édition du Trophée des champions face au Paris SG le 8 janvier au Koweït, rapporte L'Équipe lundi. Opéré de l'épaule droite, le joueur algérien va rater la Coupe d'Afrique des nations CAN 2025 avec l'équipe nationale, "mais son club compte sur lui pour disputer le Trophée des champions", précise la même source. Victime de luxations récurrentes à l'épaule droite, Gouiri (25 ans) avait été opéré en octobre et l'OM avait annoncé une période de rééducation "d'environ trois mois". Gouiri a ainsi pour objectif de jouer le Trophée des champions face au Paris-SG, le 8 janvier au Koweït. Quatre jours avant, l'OM commencera son année par la réception de Nantes, "contre qui l'ancien Lyonnais pourrait apparaître si tout se passe bien", selon le quotidien sportif. Gouiri est sorti sur civière en fin de match (85^e) face à l'Ouganda (2-1), le 14 octobre dernier, après avoir été percuté en pleine surface par le portier ougandais. Pour rappel, Gouiri avait manqué la dernière CAN 2024 disputée en Côte d'Ivoire, en raison d'une blessure au genou.

MC ORAN HADJIQUI SE RETIRE, GUENAD ARRIVE

Le MC Oran a annoncé lundi que Mohamed Hadjioui a présenté sa démission de la présidence du conseil d'administration (PCA) de la société sportive par actions du club évoluant en Ligue 1 de football, en raison "d'obligations professionnelles au sein de la société Hyproc, où il occupe le poste de directeur des systèmes d'information et de communication". Le club a précisé dans un communiqué que le conseil d'administration s'était réuni dimanche soir, au cours duquel Hichem Guenad a été nommé président du conseil d'administration, "et qu'il assumera pleinement ses fonctions en consacrant ses efforts à assurer la stabilité, à obtenir de bonnes performances et à bien gérer le club". La démission de Hadjioui, qui avait pris ses fonctions l'été dernier, survient quelques jours seulement après l'élimination du MC Oran au 32^e tour de la Coupe d'Algérie, suite à la défaite de l'équipe à domicile face à l'ES Mostaganem sur le score de 2 à 1. En championnat de Ligue 1 Mobilis, les "Hamraoua" occupent provisoirement la deuxième place avec 21 points en 12 matchs, à une longueur du leader, le MC Alger, qui dispose de quatre matchs en retard.

COUPE D'ALGÉRIE (16^{ES} DE FINALE) USMH-JSK PROGRAMMÉ À 18H30

Le match USM El Harrach-JS Kabylie, comptant pour les seizièmes de finale de la Coupe d'Algérie de football, prévu le vendredi 12 décembre au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger), sera décalé de 15 h 00 à 18 h 30, a indiqué la direction du club de Ligue 2 amateur lundi dans un communiqué. Le club banlieusard, sociétaire du groupe Centre-Ouest de Ligue 2 amateur, a précisé que "cette reprogrammation a été décidée par la Commission d'organisation de la Coupe d'Algérie", qui gère les différents aspects de cette épreuve populaire. Pour rappel, l'USMH s'était qualifiée en déplacement aux dépens du MO Bejaïa (2-1), alors que la JSK (Ligue 1 Mobilis) avait pris le dessus sur le MB Hassi Messaoud (Inter-régions) sur le score de sept buts à zéro.

JUDO

Benazoug en or lors du North Americain à Philadelphie

Le judoka algérien Imad Benazoug a décroché une nouvelle médaille d'or sur les tatamis américains, cette fois-ci lors du tournoi du North American Judo, disputé dimanche à Wayne, confirmant son statut d'étoile montante de la discipline depuis son arrivée aux États-Unis il y a moins de quatre mois. Installé à Philadelphie pour donner un nouvel élan à sa carrière, l'ancien pensionnaire d'El Harrach puis d'Ouled El Bahia (Oran) enchaîne les performances de haut niveau. Son dernier succès vient s'ajouter à une bonne série de

performances : quatre médailles d'or et une de bronze obtenues depuis septembre dans plusieurs tournois régionaux et nationaux. Dans une déclaration à l'APS, l'international algérien chez les -73 kg a indiqué que "cette nouvelle victoire confirme son adaptation express, passé en quelques semaines du statut de nouvel arrivant à celui d'adversaire redouté". Déjà lauréat du North American Judo (7 septembre), du Liberty Bell 2025 (21 septembre), du Princeton Judo Fall Invitational (5 octobre) et du championnat Northeastern (fin novembre),

Benazoug poursuit une dynamique ascendante remarquée. Pour le judoka, cette nouvelle médaille d'or, décrochée dimanche passé, représente bien plus qu'un succès sportif : elle valide le choix assumé de franchir l'Atlantique pour progresser, se confronter à de nouveaux styles et enrichir son expérience internationale. À 24 ans, Imad Benazoug s'impose comme l'un des espoirs prometteurs du judo algérien, porté par une ambition claire : "briller à l'étranger tout en faisant rayonner les couleurs nationales", a-t-il encore dit.

Le club du MO Bejaia, évoluant dans le groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur de football, a écopé d'un match à huis clos pour "jets de projec-

tiles" sur le terrain de jeu lors du 32^e de finale de la Coupe d'Algérie perdu face à l'USM El Harrach (1-2), a indiqué lundi la Ligue nationale de football ama-

teur (LNFA). Le MOB devra en outre s'acquitter d'une amende de 500 000 dinars, ajoute l'instance. En championnat de Ligue 2 amateur, le MO Bejaia (21

OLYMPIQUE MARSEILLE

LEONARDO BALERDI SUR LE DÉPART

L'avenir de Leonardo Balerdi redevient un sujet brûlant à Marseille. Alors que l'Olympique de Marseille prépare déjà les grandes manœuvres du mercato hivernal, les positions autour de son capitaine semblent évoluer. Si le club phocéen n'envisage pas de brader son défenseur, la direction olympienne sait qu'une offre conséquente pourrait rebattre les cartes. Entre intérêts persistants en Europe et offensive insistante venue du Golfe, la situation de Leonardo Balerdi éclaire une dynamique où ambitions sportives et enjeux financiers s'entrechoquent. Leonardo Balerdi, capitaine de l'OM depuis plusieurs mois, voit son avenir se charger de nouvelles interrogations. Les discussions internes montrent que le club marseillais reste attaché à son défenseur, mais qu'une ouverture existe en cas d'offre d'envergure. Selon les informations du journaliste Sacha Tavolieri, l'OM pourrait désormais étudier un départ si Leonardo Balerdi recevait une proposition financière comprise entre 30 et 40 millions d'euros, un seuil nettement supérieur aux approches initiales. Cette fourchette reflète l'importance que le joueur a prise dans le projet sportif, mais aussi son poids croissant dans la valorisation du mercato olympien. Sportivement, Leonardo Balerdi reste une pièce essentielle pour Roberto De Zerbi, qui l'a replacé au cœur de son système depuis son arrivée à l'été 2024. L'Ar-

gentin a franchi un cap cette saison, au point d'être devenu l'un des cadres les plus fiables du vestiaire. Pourtant, la direction, consciente du contexte économique, ne ferme plus totalement la porte à un transfert. Cette évolution intervient alors que les sollicitations se multiplient pour Leonardo Balerdi, dont le profil séduit autant en Europe qu'au Moyen-Orient.

L'ARABIE SAOUDITE LE VEUT, LA JUVE TOUJOURS EN EMBUSCADE

Bien que la Juventus Turin continue de surveiller Leonardo Balerdi depuis l'été dernier, le club italien ne semble plus en position dominante. Le dossier s'est désormais déplacé vers l'Arabie saoudite, où Al-Qadsiah manifeste un intérêt concret et déterminé, indique Foot01. Le club du Golfe, qui ambitionne de bâtir une défense plus expérimentée, a fait de Leonardo Balerdi sa priorité pour janvier. Selon les informations du média, la direction saoudienne serait prête à se montrer offensive dans les discussions, signe que le dossier pourrait avancer rapidement. Pour l'OM, la perspective d'un transfert de Leonardo Balerdi vers Al-Qadsiah représente une opportunité financière rare. Alors que le défenseur avait été recruté pour un peu plus de 10 millions d'euros, une vente à hauteur de 30 à 40 millions offrirait à Marseille une marge très importante pour remodeler son effectif cet hiver.

DÉCÈS DE SALA

CARDIFF CITY ET LE FC NANTES SERONT FIXÉS LE 30 MARS

Cardiff City dénonce la "négligence" d'un agent, le FC Nantes un "acharnement judiciaire" : près de sept ans après la mort d'Emiliano Sala dans un accident d'avion, les avocats des deux clubs ont plaidé lundi devant le tribunal de commerce de Nantes, qui se prononcera le 30 mars. L'attaquant argentin, âgé de 28 ans, avait péri dans un accident d'avion au-dessus de la Manche en janvier 2019 alors qu'il rejoignait Cardiff City, où il venait d'être transféré depuis le FC Nantes. Il n'avait pas eu le temps de jouer avec son nouveau club. Le Cardiff City Football Club (CCFC) a saisi le tribunal de commerce de Nantes en 2023 pour réclamer réparation au titre des pertes de revenus et autres préjudices subis par le club en raison du décès du joueur. Cardiff City défend que le FC Nantes était, via l'agent Willie McKay, impliqué dans l'organisation du vol privé à bord duquel le footballeur avait pris place et que, si le transfert était effectif au moment de l'accident

selon le Tribunal arbitral du sport (TAS), c'est l'organisation de ce vol qui est en cause. Willie McKay "ne pouvait pas ignorer l'ilégalité du vol", a affirmé devant le tribunal de commerce l'avocat de Cardiff City, Me Olivier Loizon, selon qui Willie McKay a fait preuve de "légèreté" et de "négligence". "Quelle que soit la cause finale de l'accident, (Emiliano Sala) n'aurait pas dû être dans le vol", a-t-il ajouté. De leur côté, les avocats du FC Nantes ont rappelé que seul David Henderson, organisateur du vol, avait été condamné par la justice au Royaume-Uni pour avoir engagé un pilote qu'il savait non qualifié et transporté un passager sans autorisation valide.

ANALYSES FINANCIÈRES

Par ailleurs, le seul agent mandaté par le FC Nantes dans le cadre du transfert d'Emiliano Sala était Mark McKay, fils de Willie McKay, a souligné Me Jérôme Marsaudon. Willie McKay "ne faisait qu'ai-

der son fils, vu sa grande expérience", a ajouté l'avocat du FC Nantes. "Il est triste de voir que Cardiff a instrumentalisé ce drame, et en a fait une vraie comédie judiciaire", a plaidé Me Marsaudon. "Rien dans ce dossier ne justifie que la responsabilité du FC Nantes soit engagée", a-t-il ajouté. Plaident à ses côtés, Me Louis-Marie Absil a dénoncé l'"acharnement judiciaire" de Cardiff City et sa "volonté de ternir la réputation du FC Nantes" et de son président. Le club gallois avait chiffré son préjudice à plus de 120 millions d'euros.

Le Paris Saint-Germain s'apprête à retrouver la Ligue des Champions dans un contexte particulier, marqué par la lourde sanction infligée à Lucas Hernandez. Expulsé lors du choc spectaculaire contre Tottenham, le défenseur parisien vient d'apprendre la décision de l'UEFA, qui a choisi la fermeté après son geste incontrôlé sur Xavi Simons. À quelques heures d'un déplacement crucial à Bilbao, cette absence prolongée vient compliquer les plans de Luis Enrique, déjà confronté à plusieurs choix délicats. La fin de la phase de groupes s'annonce désormais plus tendue que prévu. Lucas Hernandez paie désormais

au prix fort son dérapage face à Tottenham. Lors de la victoire parisienne (5-3) du 26 novembre, le champion du monde 2018 était entré en fin de match avant de perdre son sang-froid dans le temps additionnel. Un coup de coude au visage de Xavi Simons, totalement évitable, avait conduit à son expulsion immédiate. Cet incident avait irrité Luis Enrique, qui n'avait pas hésité à pointer publiquement l'attitude de Lucas Hernandez, rappelant qu'"il faut savoir se contrôler" dans des moments où chaque détail compte en Ligue des champions. Depuis cet épisode, le PSG attendait le verdict de l'UEFA concernant Lucas

Hernandez, dont les conséquences sur l'équilibre défensif étaient scrutées en interne. La commission disciplinaire n'a finalement pas tremblé : le défenseur écope de trois matchs de suspension. Une sanction lourde, révélatrice de l'appréciation négative portée sur la violence du geste, et qui prive immédiatement le club parisien d'un élément d'expérience dans cette compétition. Concrètement, Lucas Hernandez manquera les rendez-vous face à Bilbao le 10 décembre, contre le Sporting CP le 20 janvier, puis face à Newcastle le 28 janvier.



FC LIVERPOOL

Slot éclaire la situation de Salah

J'ai dit à plusieurs reprises que j'avais de bonnes relations avec l'entraîneur et, tout à coup, nous n'avons plus aucune relation. Je ne sais pas pourquoi, mais il me semble que quelqu'un ne veut pas de moi au club. C'est inacceptable pour moi. Je ne comprends pas pourquoi cela m'arrive. Je ne comprends pas." La sortie médiatique de Mohamed Salah, qui lui a valu d'être écarté du prochain match de Liverpool, n'est "pas une bonne chose pour nous en tant qu'équipe", a déclaré lundi l'entraîneur Arne Slot, "convaincu" cependant qu'un retour de l'Egyptien est possible.

IL LAISSE LA PORTE OUVERTE À UN RETOUR

La déclaration de Mohamed Salah samedi soir après le nul de Liverpool à Leeds (3-3) en Premier League a choqué toute la planète football. Sanctionné dans la foulée par son club en n'étant pas retenu pour disputer hier soir l'un des chocs de la sixième journée de Ligue des champions entre l'Inter et les Reds, l'Egyptien était évidemment au centre de l'attention lors de la

"Je pense qu'il est évident que quelqu'un a voulu me faire porter toute la responsabilité. On m'a fait beaucoup de promesses cet été et pour l'instant, je suis sur le banc depuis trois matchs, donc je ne peux pas dire qu'ils aient tenu leurs promesses.

conférence de presse de son entraîneur Arne Slot. Ce dernier s'est défendu de cette mise à l'écart : "Nous avons décidé de ne pas l'emmener pour ce match. Mais après-demain, nous examinerons de nouveau la situation", a-t-il expliqué. Était-ce son dernier match sous le maillot des "Reds", qu'il porte depuis 2017 ? "Je n'en ai aucune idée : je ne peux pas répondre à cette question à l'heure actuelle", a esquivé Slot. Mais dans tous les cas, a-t-il ajouté, "je suis convaincu qu'il y a toujours une possibilité pour un joueur de revenir".

LE STAFF DES REDS "AFFECTÉ" PAR LA CRISE SPORTIVE

Il a assuré ne pas avoir eu l'impression que la relation était rompue entre eux, contrairement à ce que Salah a suggéré.

"Ce n'est pas ce que j'ai ressenti, pas du tout, jusqu'à samedi soir en tout cas. (...) Il était très respectueux avec le staff, avec ses coéquipiers, il s'entraînait très dur.

Dans une certaine mesure, c'était une surprise pour moi quand j'ai entendu ce qu'il a dit après le match. Il peut tout à fait penser ce qu'il pense, mais il n'a pas à le partager aux médias. Il a le droit, mais ensuite c'est à nous de réagir à cela." Arne Slot a refusé de dire si la situation l'affectait personnellement.

Il s'est en revanche attardé sur les effets que cela pouvait avoir sur les membres du staff "qui travaillent si dur au quotidien". Ils sont, a-t-il ajouté, "affectés" par la crise sportive et "à cause de ce qui s'est passé. Ce n'est donc pas une bonne chose pour nous en tant qu'équipe".

Après le choc contre Tottenham Trois matchs de suspension pour Hernandez

Le Paris Saint-Germain s'apprête à retrouver la Ligue des Champions dans un contexte particulier, marqué par la lourde sanction infligée à Lucas Hernandez. Expulsé lors du choc spectaculaire contre Tottenham, le défenseur parisien vient d'apprendre la décision de l'UEFA, qui a choisi la fermeté après son geste incontrôlé sur Xavi Simons. À quelques heures d'un déplacement crucial à Bilbao, cette absence prolongée vient compliquer les plans de Luis Enrique, déjà confronté à plusieurs choix délicats. La fin de la phase de groupes s'annonce désormais plus tendue que prévu. Lucas Hernandez paie désormais

Hernandez, dont les conséquences sur l'équilibre défensif étaient scrutées en interne. La commission disciplinaire n'a finalement pas tremblé : le défenseur écope de trois matchs de suspension. Une sanction lourde, révélatrice de l'appréciation négative portée sur la violence du geste, et qui prive immédiatement le club parisien d'un élément d'expérience dans cette compétition. Concrètement, Lucas Hernandez manquera les rendez-vous face à Bilbao le 10 décembre, contre le Sporting CP le 20 janvier, puis face à Newcastle le 28 janvier.

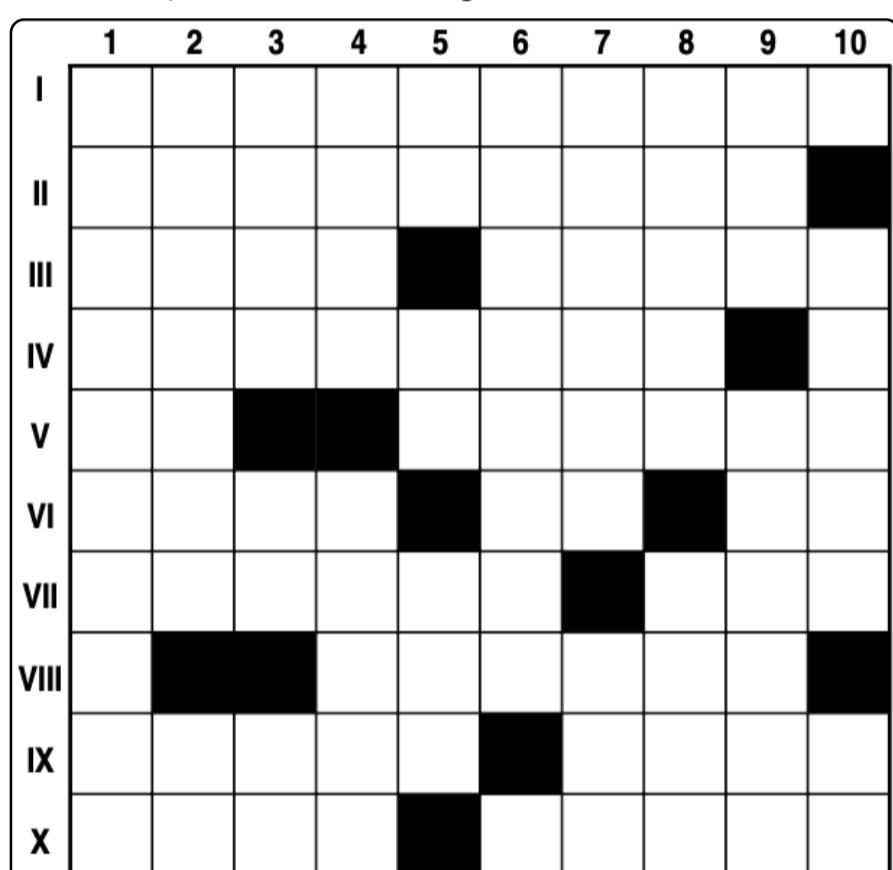
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

I. Ils remontent la piste. II. Elle descend de la piste. III. Voie ferrée. Coup de foudre. IV. Beau soulier. V. Négation. Plutôt malin. VI. Déforme. Avant JésusChrist. A vu le jour. VII. Ne dure qu'une année. L'une des disciplines du biathlon. VIII. Ensemble de montagnes. IX. Fais une descente. Donnes un siège. X. Petit lutin. Montagnes russes.

VERTICIALEMENT

1. Vallée pour skieurs. 2. Fuite. SKi de vitesse. 3. Non religieux. Sur une borne. Conifère. 4. Prénom d'une grande dame du jazz. Ainsi que doit l'être une piste de ski bien préparée. 5. Côtée en Bourse. Initiales républicaines. Pas en forme. 6. Imprévu. 7. Massif alpin. Fait fondre la neige. 8. Pays africain. Fin de partie au flipper. 9. Electro-encéphalogramme. Harmonisa. 10. Canardé pour son duvet. Haut de gamme.



MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : flocon)

| | | | |
|---------|-----------|------------|------------|
| ABDOMEN | DIVA | LAPSUS | SATISFECIT |
| AGENDA | FEMUR | LATIN | SCENARIO |
| ALEA | FORUM | LAVABO | SUBITO |
| ALIAS | GRATIS | MALUS | TANDEM |
| ALIBI | IDEM | MAXIMUM | TERMINUS |
| ALINEA | INCOGNITO | MEMENTO | TIBIA |
| ANIMAL | INDEX | MODULO | ULTIMATUM |
| BONUS | INFARCTUS | OMNIBUS | VETO |
| CREDO | INTERIM | PEPLUM | VIDEO |
| CURSUS | ITEM | PROSPECTUS | VILLA |
| DEFICIT | JUNIOR | REFERENDUM | |

| | | | | | | | | | |
|------------|----------|--------|--------|----------|-------|-----------|------|-------|-------|
| SATISFECIT | SCENARIO | SUBITO | TANDEM | TERMINUS | TIBIA | ULTIMATUM | VETO | VIDEO | VILLA |
|------------|----------|--------|--------|----------|-------|-----------|------|-------|-------|

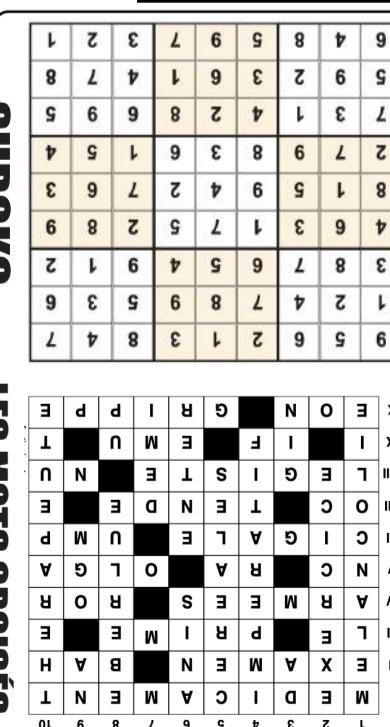
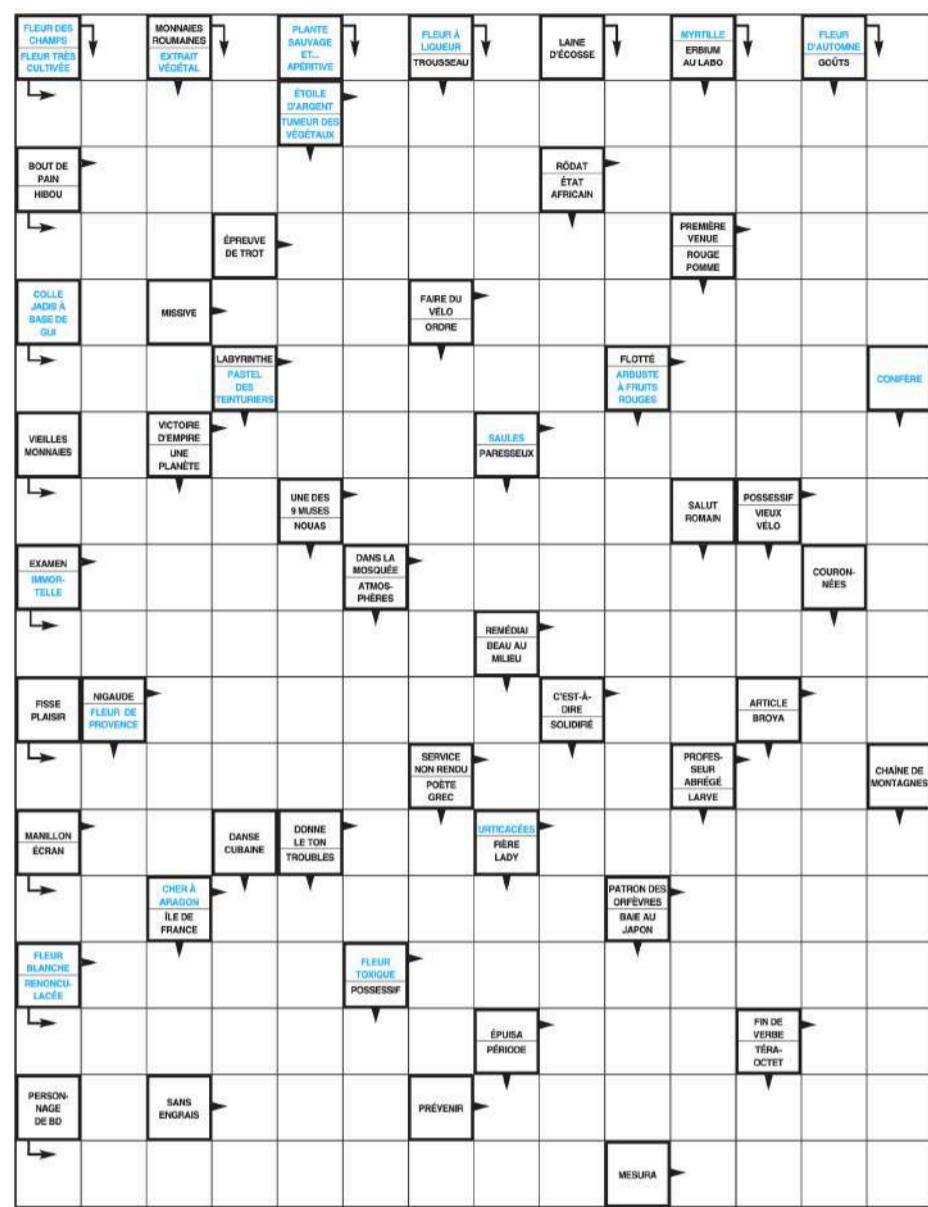


SUDOKO

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 8 | 7 | | 6 | 4 | | |
| 6 | 5 | 3 | | | | | | 9 | |
| 9 | | 2 | | | | 2 | | 3 | 6 |
| 6 | 3 | 1 | 4 | 2 | 8 | 6 | 9 | 5 | |
| 4 | 1 | 5 | 9 | 4 | 2 | 7 | 6 | 3 | |
| 3 | 8 | 7 | 6 | 5 | 4 | 9 | 1 | 2 | |
| 1 | 2 | 4 | 7 | 8 | 9 | 5 | 3 | 6 | 8 |
| 9 | 5 | 6 | 2 | 1 | 3 | 8 | 4 | 7 | |
| 2 | 8 | | | | | | | 2 | 6 |
| | | | | | | | | 4 | 1 |

SUDOKO

LES MOTS CROISÉS



SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS



MÉMOIRE DU CINÉMA ALGÉRIEN

Ahmed Bedjaoui, le passeur qui raconte l'âge d'or de la RTA

Invité du Festival international du film d'Alger, le réalisateur et critique Ahmed Bedjaoui est revenu sur la période faste où la Radio Télévision algérienne nourrissait de véritables ambitions cinématographiques. Entre souvenirs personnels, élan politique des années Boumediène et essor des ciné-clubs, il retrace une décennie décisive qui a façonné la culture audiovisuelle du pays.

Par Samy Terki

Al'occasion du Festival international du film d'Alger, le réalisateur, producteur, critique et universitaire Ahmed Bedjaoui est revenu, lors d'une masterclass dense et très suivie, sur l'histoire méconnue de la Radio Télévision algérienne (RTA) et sur une décennie (1970-1980) qu'il qualifie volontiers d'âge d'or. Une période durant laquelle l'institution, portée par une volonté politique affirmée, avait nourri de véritables ambitions cinématographiques. Diplômé de l'ID-HEC en 1966 et docteur en littérature américaine depuis 1983 (un travail consacré à Scott Fitzgerald et Hollywood), Ahmed Bedjaoui a évolué à la croisée de la presse, du cinéma et de la télévision. Avant même d'entrer dans le milieu professionnel, sa cinéphilie s'est construite très tôt, au sein d'un univers familial marqué par le cinéma.

Il raconte avoir découvert ses premiers films à cinq ans, grâce à son oncle, projectionniste dans le Tlemcen des années 1950. Une ville qui, rappelle-t-il, comptait alors plus de 450 salles en 35 mm et près de 1 000 points de projection itinérante en 16 mm. « La télévision n'existe pas encore ; elle n'arrivera qu'en 1958 », précise-t-il. Dans ce paysage cinéphile foisonnant, il voit Tahia Carioca ou encore les films de Youssef Chahine, qu'il programmera plus tard dans ses propres émissions. À Tlemcen, le ciné-club local, dirigé par un proche de Jean Cocteau et militant du FLN, joue un rôle déterminant dans son apprentissage : « Quand j'ai intégré la Cinémathèque, j'avais une vingtaine d'années mais j'étais déjà préparé », résume-t-il. Son entrée à la Radio, en 1967, marque un premier tournant. Nommé à la tête



de la RTA, l'ancien directeur du quotidien *El Moudjahid*, Bouraghda, lui confie une émission consacrée au cinéma : *Minbar Essinema*. Pendant deux ans, Bedjaoui y analyse les nombreuses sorties d'une capitale qui comptait alors 52 salles et jusqu'à dix avant-premières par semaine. Un second virage s'opère lorsque Mohamed Zerrouk, futur directeur de la RTA, lui demande de concevoir un programme plus ambitieux, inspiré des Dossiers de l'écran. Naît alors *Télé Ciné Club / روائع الفن السابع*, premier ciné-club télévisé du bassin méditerranéen exclusivement dédié à l'analyse filmique. L'émission, diffusée de 1969 à 1989, commence en direct à 23 heures pour « le mettre à l'épreuve » ; mais dès le deuxième numéro, le succès est tel qu'elle est programmée en prime time. « Quatorze ans en direct, sans aucune possibilité d'interruption », rappelle-t-il. Parmi les figures qui l'ont marqué, Bedjaoui cite en premier Abderrahmane Laghouati, directeur technique de la RTA à partir de 1962. À l'indépendance, nombreux étaient ceux qui

affirmaient que la radio ne pourrait pas fonctionner entre des mains algériennes. « Le soir même, elle émettait grâce à lui », dit-il. Laghouati dirigea la RTA jusqu'en 1972 avant de rejoindre l'ONCIC, où il propose à Bedjaoui de devenir conseiller du directeur général, fonction qu'il occupe jusqu'en 1977. Cette période correspond à un moment où le président Houari Boumediène soutient fortement la télévision publique, qu'il considère comme « l'université du pauvre ». Les téléseurs, alors inaccessibles pour la majorité des familles, sont subventionnés pour être vendus à 1 000 DA. C'est dans ce contexte que la RTA produit ses premiers longs-métrages : *Noua d'Abdelaziz Tolbi* (1971), *Les Spoliateurs de Lamine Merbah*, *Les Enfants de Novembre de Moussa Hadid*. Tous trois seront gonflés en 35 mm pour être projetés en salles et restent, pour Bedjaoui, les œuvres des « prodiges de la télévision ». En parallèle, Laghouati fonde *Les Deux Écrans*, revue dédiée au cinéma et à la télévision, qui contribue à structurer la

réflexion critique autour de ces productions. « Dix ans m'ont permis de produire 83 longs-métrages, plus de 200 documentaires et plusieurs feuillets. J'avais aussi la charge des dramatiques musicales. C'est la période la plus productive de ma vie », affirme Bedjaoui. Un rythme soutenu qu'il attribue à la fois à la volonté politique du moment et à la liberté créative qui caractérisait la RTA. Il se souvient également d'une émission de 1972 consacrée à *Tahya Ya Didou* de Mohamed Zinet, à laquelle ce dernier participe. « Nous avons atteint huit millions de spectateurs », dit-il, un chiffre qui témoigne de l'appétit du public pour les débats cinématographiques. Pour Ahmed Bedjaoui, l'analyse constitue la clé de voûte de toute formation en cinéma. Il cite l'exemple d'un exercice mené avec ses étudiants autour des *Sentiers de la gloire* de Stanley Kubrick, film antimilitariste sorti en 1951. Pendant plusieurs mois, il dissèque avec eux les 90 premières secondes du film, image par image, avant de leur demander de réécrire le scénario sans le revoir. Un travail qui, selon lui, permet de comprendre la manière dont un texte devient un récit cinématographique. « Le réalisateur donne forme à ses pulsions et à son émotion. Le critique, lui, tente de remonter à l'inconscient qui structure cette création pour en proposer une lecture au public », explique-t-il. Une vision qui éclaire l'ensemble de son parcours et rappelle la place centrale qu'ont occupée l'analyse, la pédagogie et la transmission dans son travail, autant à la télévision que dans la critique et l'enseignement.

S.T.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ALGER

« Abrid N Usirem », la quête intérieure d'un homme au cœur des montagnes kabyles

Présenté au Film Market de la 12^e édition du Festival international du film d'Alger, *Abrid N Usirem* (« le chemin de l'espérance ») apparaît comme l'un des projets les plus prometteurs du moment. Inspiré d'une histoire réelle, le film écrit et réalisé par Noureddine Kebaili (annoncé à 137 minutes) explore la trajectoire intime d'un homme confronté à l'absence et à la fragilité du lien familial, dans un récit où le paysage tient lieu de partenaire silencieux. L'intrigue repose sur la figure d'Idir, berger dans un village d'altitude, dont la sœur cadette disparaît sans laisser autre chose que quelques carnets aux notes énigmatiques. Refusant le fatalisme, il entreprend un long parcours à travers crêtes et vallées, transformant cette marche en enquête autant qu'en examen de conscience. À chaque étape, les fragments laissés par la jeune femme deviennent des indices, mais aussi des révélateurs de ses propres zones d'ombre et de la place qu'il occupe dans une communauté traversée par le non-dit et la persévérance quotidienne. La mise en scène de Noureddine Kebaili s'attache à inscrire ce récit dans une forme de réalisme maîtrisé. Les plans larges, qui laissent s'étendre les reliefs kabyles, installent un rapport constant entre l'homme et son environnement. La caméra se rapproche ensuite avec parcimonie, observant un geste hésitant, un regard qui vacille, sans jamais forcer l'émotion. Le choix d'une lumière naturelle, discrète et constante, confère à l'ensemble une texture presque organique, permettant au film d'épouser le rythme même de la marche et du deuil. Les acteurs évoluent dans une grande retenue. Le personnage d'Idir, centre du récit, porte une douleur « contenue » davantage perceptible dans son corps que dans les mots. Cette économie de signes renforce la densité de son interprétation et fait émerger une émotion en sourdine, amplifiée par l'espace qui l'entoure. Les paysages deviennent une présence déterminante, le vent, la forêt, l'écho des vallées composent un tissu sonore qui accompagne les hésitations du personnage et inscrit le film dans une dimension sensorielle singulière. La durée, ample, se justifie par l'ambition du projet, suivre le mouvement lent par lequel un homme tente de reconstituer une absence, de relire un passé fragmenté, d'accepter une vérité qui ne vient jamais d'un seul coup. *Abrid N. Ussirem* s'inscrit ainsi dans la lignée des œuvres où l'intime se construit dans la confrontation avec un territoire, dans la porosité entre intérieur et extérieur. Avec ce film, Noureddine Kebaili affirme une manière de raconter au plus près du réel, attentive à la lumière, aux gestes, aux silences. Si le projet aboutit tel qu'il est présenté aujourd'hui, il pourrait compter parmi les propositions marquantes d'une nouvelle génération de cinéastes algériens, qui privilient la lenteur, l'attention au détail et une écriture visuelle dépouillée pour mieux approcher la vérité des êtres.

S.T.

L'Algérie élue vice-présidente du Comité permanent des droits d'auteur et des droits connexes

L'Algérie, représentée par l'ONDA, a été élue vice-présidente du Comité permanent des droits d'auteur et des droits connexes (SCCR) de l'OMPI pour deux ans (2026-2027). c'est ce qu'a annoncé un communiqué de l'ONDA. Mehdi

Dilmi, directeur général adjoint de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), représentait l'Algérie lors de cette élection. Le SCCR est « l'un des principaux organes intergouvernementaux chargés de l'élaboration et du

développement des règles internationales dans les domaines des droits d'auteur et des droits connexes, notamment à la lumière des transformations numériques et technologiques mondiales », ajoute le communiqué.

Décès du journaliste sportif Abdelhafid Chaïb

Abdelhafid Chaïb, ancien journaliste à la Télévision algérienne, est décédé mardi matin des suites d'une longue maladie, ont annoncé ses proches. Il y a travaillé depuis le milieu des années 1980 et était spécialisé dans le commentaire sportif. Il a couvert de nombreuses compétitions sportives importantes et réalisé des reportages connexes, avant de prendre sa retraite.

L'ONU dénonce l'apathie mondiale face aux crises

L'ONU alerte sur l'« apathie » de la communauté internationale face aux souffrances de millions de personnes à travers le monde. Lundi 8 décembre, l'ONU a lancé un appel humanitaire pour 2026, face à des financements en chute libre. Lors d'une conférence de presse au siège onusien de New York, le chef des opérations humanitaires, Tom Fletcher, a dénoncé « une époque de brutalité, d'impunité et d'indifférence ». Il a également dénoncé la « férocité et l'intensité des tueries », le « mépris total du droit international » et les « niveaux terrifiants de violences sexuelles ». « Une époque où notre sens de la survie a été engourdi par les distractions et corrodé par l'apathie, où nous consacrons plus d'énergie et d'argent à trouver de nouveaux moyens de nous entretuer, tout en démantelant les moyens durement acquis pour nous protéger de nos pires instincts, où les politiciens se vantent de réduire les aides », a-t-il accusé en présentant le plan humanitaire pour 2026. Alors que quelque 240 millions de personnes, victimes de guerres, d'épidémies, de séismes ou de l'impact du dérèglement climatique, ont besoin d'une aide urgente, l'ONU a d'emblée réduit ses propres ambitions en présentant un plan resserré demandant 23 milliards de dollars pour sauver au moins 87 millions de personnes en danger, notamment à Gaza, au Soudan, en Haïti, en Birmanie, en République démocratique du Congo (RDC) ou en Ukraine. Ce plan « hyperpriorisé », qui comprend également des réformes visant à améliorer l'efficacité du système humanitaire, est « basé sur des choix insoutenables entre la vie et la mort », a commenté Tom Fletcher, espérant que ces « décisions difficiles » encourageront les États-Unis à renouer avec l'instance mondiale. En 2025, l'appel humanitaire de plus de 45 milliards de dollars n'a été financé qu'à hauteur de 12,2 milliards de dollars, soit le plus faible niveau en une décennie. Cela a permis d'aider seulement 98 millions de personnes, soit 25 millions de moins que l'année précédente. Selon les chiffres de l'ONU, les États-Unis sont restés en 2025 le premier pays donateur de plans humanitaires dans le monde, mais avec une baisse majeure : 2,7 milliards de dollars, contre 11 milliards en 2024.



Les condoléances du DG de la Communication à la Présidence de la République

La Direction générale de la Communication à la Présidence de la République a présenté ses sincères condoléances suite au décès de l'ancien journaliste à la rédaction sportive de la Télévision algérienne, Abdelhafid Chaib, décédé mardi. «C'est avec une immense tristesse et une profonde affliction que la Direction générale de la Communication à la Présidence de la République a appris cette nouvelle», a-t-elle écrit dans son message de condoléances, rappelant les qualités du défunt connu pour son «professionnalisme et son engagement professionnel en tant que journaliste sportif, ses grandes qualités morales et sa cordialité avec les jeunes journa-

listes qui ont rejoint la Télévision algérienne». Après avoir rappelé que «le regretté a souffert d'une longue maladie qui l'a affaibli, avant d'être rappelé auprès du Tout-Puissant», la Direction générale de la Communication à la Présidence de la République a présenté «ses sincères condoléances à la famille du défunt, ainsi qu'à l'ensemble de la famille de la presse, priant Allah Tout-Puissant de l'entourer de Sa sainte miséricorde et de prêter à ses proches patience et réconfort. «A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons».



EXPRESS

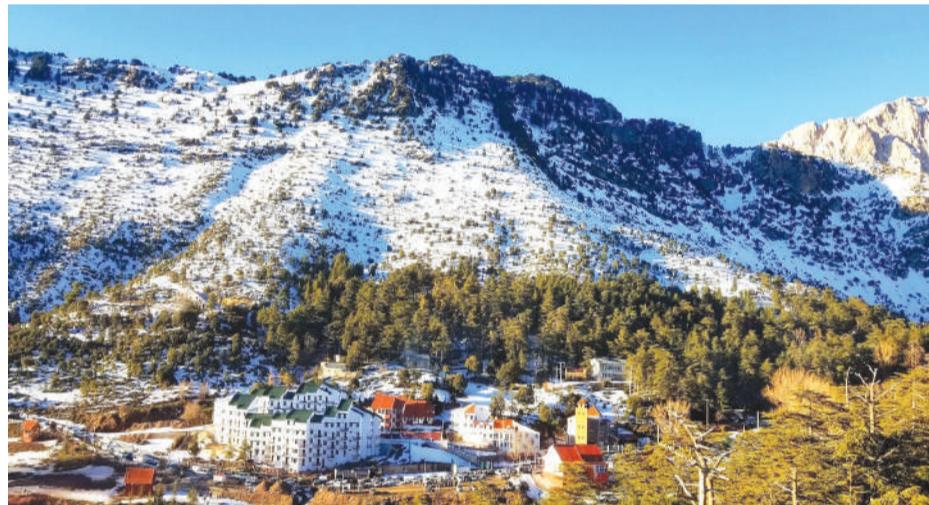
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Mercredi 10 Décembre 2025//N° 1223// PRIX 20DA

Festival national hivernal de tourisme, sport de montagne et sensibilisation environnementale

Lancement à Tikjda de la première édition

La station climatique de Tikjda (nord-est de Bouira) abritera à partir de ce mercredi la première édition du Festival national hivernal de tourisme, de sport de montagne et de sensibilisation environnementale, auquel participent sept wilayas, a indiqué hier l'APS.

Initiée par la Direction du tourisme et de l'artisanat, en collaboration avec le Parc national du Djurdjura (PND), ce premier festival sera organisé du 10 au 13 décembre à Tikjda, à quelque 30 km au nord-est de Bouira, dans le cadre des festivités célébrant la Journée mondiale de la montagne, selon les détails fournis par la directrice du tourisme, Samira Moumen. La manifestation connaîtra la participation de 150 personnes, dont des amateurs de sports de montagne, des touristes ainsi que des associations environnementales, venus d'Alger, Blida, Tlemcen, Tizi Ouzou, Béjaïa, Bordj Bou Arréridj, et Sétif, a précisé Mme Moumen. La même responsable a expliqué en outre que la première édition de ce festival national était prévue dans le cadre de la célébration du centenaire du sport de la grimpe et de l'alpinisme en Algérie, dont l'objectif est de «promouvoir le



tourisme et faire valoir les richesses ainsi que les potentialités naturelles et touristiques de l'Algérie», a souligné Mme Moumen. L'autre objectif de ce festival est de permettre aux participants, venus de sept wilayas, d'échanger leurs expériences et leurs connaissances dans le domaine du tourisme, de l'environnement ainsi qu'en matière de sport de montagne, selon la directrice du tourisme et de l'artisanat traditionnel. Au programme de cette première édition, une série d'activités dont

des expositions, et des activités de sport de montagne, ainsi que de sensibilisation sur la préservation de l'environnement, et des campagnes de nettoyage, a-t-elle encore précisé. Des randonnées pédestres, une formation sur le secourisme et une autre sur le sport de montagne, ainsi qu'un concours vert et des conférences sur la diversité biologique au Parc national du Djurdjura (PND), seront également initiées dans le cadre de ce festival, selon la même source.

Inauguration de la piscine communale de Béjaïa le 18 janvier prochain

La piscine communale de Béjaïa, située à proximité du stade scolaire, sera officiellement inaugurée le 18 janvier 2026, offrant une infrastructure moderne très attendue pour les jeunes nageurs. Construite avec des investissements importants, cette piscine semi-olympique

a nécessité des périodes d'essais et de contrôles pour garantir son bon fonctionnement, en raison de problèmes techniques, administratifs et de disponibilité en eau qui ont retardé son ouverture initialement prévue en décembre. L'APC a finalement confirmé la date d'ouver-

ture lors de la Journée nationale de la commune, après avoir financé la totalité du projet à hauteur de 48 milliards de centimes. Ce nouvel équipement renforcera l'offre de loisirs et de compétitions en natation dans la région.

Coupe arabe des nations FIFA 2025 / Algérie 2-Irak 0 Les Verts s'offrent la première place

■ Marouane A.

L'EN A algérienne a signé, hier soir au stade international de Khalifa, une victoire nette face à l'Irak (2-0) lui permettant de terminer en tête du groupe D avec 7 points. L'Irak, qui abordait ce choc en leader avec six unités, se voit relégué au second rang. Dès l'entame, les Verts impriment un rythme soutenu et bousculent un adversaire vite dépassé. Brahimi, intenable, et Atal, tranchant dans ses montées, entraînent une pression constante. À la 3e

minute, Al Saedi se rend coupable d'une faute grossière sur Brahimi : averti dans un premier temps, il est finalement expulsé après intervention de la VAR. La supériorité numérique algérienne se traduit immédiatement par un penalty sifflé puis annulé pour hors-jeu. Très au-dessus dans le jeu, l'Algérie multiplie les offensives, notamment par l'intermédiaire de Brahimi, dont les centres mettent la défense irakienne en difficulté. Réduits à dix puis affaiblis par la blessure de Mohanad, les Irakiens subissent le tempo sans parvenir à respirer. À force de pousser, les Verts trouvent l'ouverture juste avant la pause : la tête de Tougai, d'abord invalidée, est bel et bien confirmée par la VAR (1-0). La seconde période démarre sur le même ton. À la 48e, un centre puissant de Brahimi provoque un dégagement manqué de Talib, qui renvoie le ballon sur Natiq, malheureux auteur d'un contre-son-camp

(2-0). L'Irak, dépassé et réduit à dix, ne parvient plus à exister, si ce n'est sur une simulation d'Hasan dans la surface, vite sanctionnée. Bougherra fait tourner son effectif, offrant du temps de jeu à Ounas, Halaimia ou encore Slimani. Malgré la gestion, l'Algérie continue de pousser : Talib réalise plusieurs parades salvatrices, notamment face à Boulbina et à l'enroulé de Benzia. Slimani puis Guitane manquent l'occasion d'alourdir le score. L'Irak, acculé dans son camp, résiste comme il peut, mais sans jamais inquiéter Chaal. Les dernières minutes se jouent sur un rythme contrôlé. Les Verts valident un succès maîtrisé et logiquement obtenu, confirmant leur statut de favoris avant les quarts de finale. A noter que l'EN affrontera les Emirats arabes Unis, samedi, prochain au stade El Beith pour le compte des quarts de finales de la compétition arabe.